

**RECUEILS DES PRECEDENTES EPREUVES DU
BACCALAUREAT
EN HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

**PRESENTE PAR
ABDOULAYE DIA ELEVE EN
CLASSE DE TERMINALE**

**ANNEE SCOLAIRE 2023
/2024**

BONNE CHANCE A TOUS LES CANDIDATS/ES

2016 : Rôle de l'ONU et le nationalisme Africain contre la puissance coloniale en Afrique

Détails

Catégorie : commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE : « L'aube d'une ère nouvelle », discours de Kwame Nkrumah devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 23 septembre 1960.

L'impact monumental sur le monde moderne du réveil de l'Afrique est un fait majeur de notre époque. La grande vague du nationalisme africain balaie tout sur son passage et se présente comme un défi lancé aux puissances coloniales, afin qu'elles procèdent à une juste restitution, après des années d'injustices et de crimes commis contre notre continent. (...)

Des années durant, l'Afrique a été la victime du colonialisme et de l'impérialisme, de l'exploitation et de la dégradation. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, ses enfants ont enduré les chaînes de l'esclavage et de l'humiliation. Pendant ce temps, les exploiters et les décideurs autoproclamés de notre destin souillaient nos terres, avec une incroyable sauvagerie, sans pitié, sans honte, sans respect. Ces jours sont révolus et à jamais révolus. Et en ce jour, dans cette auguste Assemblée des Nations Unies, m'adressant à vous, moi, un Africain, porteur d'un message de paix et de liberté, annonce au monde l'aube d'une ère nouvelle. (...)

J'estime que les Nations Unies représentent la seule organisation capable de combler nos espoirs pour le futur de l'humanité (...) Les Nations Unies doivent, par conséquent, être à la hauteur de leurs responsabilités en demandant à ceux, qui à l'instar de l'autruche proverbiale, enfouissent leur tête dans le sable impérialiste, de la relever afin d'admirer le soleil flamboyant qui parcourt le ciel de la rédemption de l'Afrique. Les Nations Unies doivent inviter toutes les nations possédant des colonies en Afrique à leur accorder une indépendance totale (...). Aujourd'hui est un jour nouveau pour l'Afrique et, cette année, au moment où je vous parle, treize pays africains ont pris leur place dans cette auguste assemblée en tant qu'Etats indépendants et souverains (...) Nous sommes désormais vingt-deux dans cette Assemblée et beaucoup d'autres s'apprêtent à nous rejoindre.

Source : Afrique Renouveau, « D'hier à aujourd'hui, regards croisés sur l'indépendance ».

CONSIGNES

1) Présenter l'auteur du texte en indiquant sa fonction, et deux événements datés auxquels son nom est attaché dans son pays et en Afrique. (06 pts)

2) Dégager le contexte historique du texte en citant, à la date de ce discours le nom de trois puissances coloniales encore présentes en Afrique et les territoires sous leur domination respective. (06 pts)

3) Présenter brièvement l'ONU (date de création et trois objectifs) puis analyser son rôle dans la décolonisation à travers deux exemples précis. (08 pts)

2009 :

Détails

Catégorie : commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE DE TEXTE HISTORIQUE

(...) Nous sommes peut-être la grande puissance la moins ambitieuse de l'histoire. Et certainement aucune grande puissance n'est passée aussi brutalement de la tentation d'un isolationnisme hautain à la tentation opposée d'une hégémonie quasiment absolue.

Mais nous n'avons pas perdu notre idéalisme. Nous avons participé à la construction de l'ONU et nous avons toujours depuis lors mis toutes nos forces en jeu pour la faire fonctionner. Nous sommes en fait les champions de la décolonisation. (...) Nous avons défendu Berlin et nous avons mis sans compter les ressources américaines au service du plan Marshall. Ce furent des exploits étourdissants.

(...) Le succès passé n'est pas un bon guide s'il nous abuse sur nos possibilités et nos problèmes actuels. Aujourd'hui nous nous trouvons en face de conditions entièrement nouvelles. Le monopole de la puissance appartient au passé. L'Europe Occidentale a recouvré sa force économique et son potentiel militaire. La Russie dispose d'une vaste machine de guerre dotée d'un arsenal nucléaire complet. La Chine ajoute l'embryon d'une puissance nucléaire à ses armées massives. Et l'un et l'autre de ces pays exploitent les nouvelles techniques de l'agression indirecte, les prétendues guerres de libération nationale... pour renverser n'importe quel gouvernement, qu'elle que soit sa politique.

Adlaï STEVENSON

Article paru dans la revue Réalités en décembre 1965.

2008 :

Détails

Catégorie : commentaire

Sujet 2 : COMMENTAIRE HISTORIQUE

Le rire de Nasser, les larmes de Budapest

Budapest et Suez... Les péripéties des deux crises se font écho. Le 4 novembre au matin, le maréchal Joukov lance le plan Rafale pour écraser les insurgés de Budapest ; le 6 novembre, les troupes anglo-françaises de l'opération "Mousquetaire" débarquent à Port-Saïd. Le 20 novembre, les derniers foyers de résistance s'éteignent en Hongrie ; le 22 décembre, il n'y a plus de troupes occidentales en Egypte. Budapest pleure des larmes de sang, tandis que le rire tonitruant de Gamal Abdel Nasser résonne au Caire. La grille de lecture est simple : l'année 1956 est une pause, un brusque coup de froid après les prémices d'un dégel dans la guerre froide. Elle a débuté sous les auspices de la détente. A peine cinq mois plus tard, les haut-parleurs égyptiens annoncent à la population cairote que « la troisième guerre mondiale a commencé ». Tout ne se résume pourtant pas à la guerre froide... Le président soviétique Nicolae Boulganine écrit aux puissances engagées en Egypte pour les menacer de « représailles massives », les Etats-Unis ont décidé de ne pas soutenir leurs alliés franco-britanniques... La tragédie hongroise participe de la déstalinisation et de la crise amorcée de l'empire soviétique. En février 1956, au XXe Congrès du Parti Communiste de l'Union Soviétique, Khrouchtchev dans son rapport public, ouvre sans le vouloir la boîte de Pandore : il admet la diversité des voies socialistes. Les effets de son propos sur le bloc de l'Est sont inégaux... En Hongrie, ils se traduisent par une crise globale et violente et les équipes dirigeantes en portent la principale responsabilité : Imre Nagy rompt avec Moscou, dénonce l'appartenance de la Hongrie au pacte signé un an plus tôt. L'affaire de Suez, pour sa part, est à la fois plus classique et plus complexe. Complexe, dans la mesure où elle superpose un enjeu impérial simple (le contrôle du canal de Suez) et le conflit israélo-arabe, à peine suspendu au printemps 1949. Mais l'événement, cette fois, renvoie pour l'essentiel au vaste mouvement de décolonisation.

Roger MARTELLI, Historien, Auteur de « 1956 communiste. Le glas d'une espérance »,
in Le Monde diplomatique, Octobre 2006.

2006 : De la Guerre Froide à la chute du Mur de Berlin

Détails

Catégorie : commentaire

SUJET : COMMENTAIRE DE TEXTE

Il y a peu de temps encore le feu des passions suscitées par la « guerre froide » était si grand qu'une simple étincelle aurait pu provoquer une conflagration mondiale. La politique étrangère de certaines puissances occidentales était basée sur des calculs nettement agressifs, sur une politique des « positions de force » (...)

Actuellement, une évaluation plus sobre de la situation, une compréhension plus raisonnable de l'équilibre des forces sur la scène internationale se manifeste de plus en plus en Occident. Et une telle compréhension des choses conduit inévitablement à la conclusion que les plans prévoyant l'emploi de la force contre le monde socialiste devraient être relégués dans les archives.

La vie elle-même exige que les pays des systèmes sociaux différents doivent apprendre à vivre ensemble sur notre planète, à coexister pacifiquement (...)

Le principe même de coexistence pacifique entre Etats aux systèmes sociaux différents implique des éléments de concessions mutuelles, la prise en considération des intérêts réciproques car on ne saurait, autrement, édifier des relations normales entre Etats. Quant aux questions idéologiques, nous nous en sommes tenus et nous nous en tiendrons, inébranlables tel un roc, aux principes du marxisme – léninisme. Les problèmes idéologiques ne peuvent être réglés par la force et on ne peut imposer à un Etat l'idéologie qui règne dans un autre Etat.

Aucun homme sensé n'a jamais admis que les litiges d'ordre idéologique ou les questions relatives au régime social d'un tel ou tel autre pays doivent être réglés par la guerre.

Les capitalistes n'approuvent pas le système socialiste ; notre idéologie ; nos conceptions leur sont étrangères. Dans une égale mesure, nous citoyens d'Etats socialistes, nous n'approuvons pas le régime capitaliste et l'idéologie bourgeoise. Il nous faut vivre en paix et régler les problèmes internationaux, qui se présentent par des moyens pacifiques seulement.

De là découle la nécessité de faire des concessions mutuelles, de compromis et, même des aménagements de part et d'autre dans le domaine des relations entre Etats, dans le règlement des problèmes d'ordre pratique venus à maturité dans l'intérêt de la sauvegarde et de la consolidation de la paix (...)

KHROUTCHEV, Rapport à la session du Soviet Suprême du 31 Octobre 1959

corrigé 2006 : De la Guerre Froide à la chute du Mûr de Berlin

Détails

Catégorie : commentaire-De la Guerre Froide à la chute du Mûr de Berlin

(Introduction)

Khrouchtchev du Soviet Suprême du 31 octobre 1959. L'auteur de son prénom Mikita Sergueievitch est né en 1894 d'une famille paysanne. Il adhère au PCUS (Parti Communiste de l'Union Soviétique) en 1918 et connaît une ascension politique rapide grâce à Staline. Ancien ouvrier, il devient en 1934, membre du Comité Central et au lendemain de Seconde Guerre Mondiale il est l'un des principaux dirigeants de l'URSS. A la mort de Staline, il

évince ses principaux rivaux et devient en 1955, Premier Soviétique du Parti. L'année suivante, il fait sensation au XX^e Congrès du PCUS en dénonçant les crimes du Stalinisme et en proposant la coexistence pacifique au bloc occidental. Celui que l'on surnommait « Mister K » tombe en disgrâce en 1964 et meurt en 1971.

Les événements évoqués dans ce texte se situent au lendemain de la seconde guerre mondiale, précisément durant la phase de détente de la guerre froide qui a opposé le bloc soviétique au bloc américain. En effet au lendemain de la mort de Staline en mars 1953 et du départ de Truman du pouvoir aux Etats-Unis, les crises aiguës de la Guerre Froide se dissipent.

Leurs successeurs Eisenhower et Khrouchtchev conscients du danger d'une troisième Guerre Mondiale inaugurent une nouvelle ère de paix que le président soviétique désigne sous le nom officiel de coexistence pacifique. Le contexte spécifique du texte se situe même au lendemain d'un voyage historique qu'il effectue aux Etats-Unis en Septembre 1959, visite durant laquelle avec son homologue américain, ils précisent les contours de la coexistence pacifique. Après avoir évoqué les risques d'une conflagration mondiale du fait de puissances occidentales, Khrouchtchev parle de l'équilibre des forces qui s'est rétabli au profit du camp socialiste et insiste sur la nécessité d'une coexistence pacifique au bénéfice des deux camps.

Le texte pourrait être divisé en 3 parties :

1. Le rétablissement de l'équilibre des forces au profit du camp socialiste (L1 – L9)
2. L'impératif d'une coexistence pacifique ... (L10 – L19)
3. au bénéfice des deux camps et de l'humanité (L20 à la fin)

(Commentaire proprement dit)

Le rétablissement de l'équilibre des forces au profit du camp socialiste (L1 – L9)

(L1 – L2) : rappeler les péripéties de certaines crises aiguës de la Guerre Froide : la crise de Berlin, la Guerre de Corée en 1950, la Crise de Suez en 1956

(L5 – L7) : rappeler que l'URSS se porte bien militairement en 1959. En effet en 1949, elle concrétise sa bombe atomique ; en 1957, elle procède à une série d'explosions nucléaires et thermonucléaires et surtout inaugure la conquête de l'espace en lançant la première fusée de l'histoire. La guerre des fusées est engagée les américains réagissent en installant en Europe des rampes de lancement d'engin intermédiaires en Italie, en Grande Bretagne, en Grèce et en Turquie. Cet équilibre de la terreur impose la nécessité d'une coexistence pacifique.

L'impératif d'une coexistence pacifique (L10 – L19)

(L12 – L14) : rappeler tous les actes posés par Khrouchtchev depuis son accession au pouvoir, allant dans le sens des concessions : la paix avec l'Autriche en 1955, sa réconciliation avec Tito, la dénonciation de la terreur stalinienne en 1956, la dissolution du Kominform la même année et son voyage historique aux Etats-Unis 1959. Nuancer : par la répression sévère du soulèvement de Berlin dès son accession au pouvoir en 1953, la crise polonaise et l'insurrection de Budapest en 1956 (qui illustrent aussi les lignes 15-16). Malgré tout

Khrouchtchev estime que la coexistence pacifique est un bénéfice de tout le monde et que les deux systèmes existaient en respectant leurs différences mutuelles.

La paix au bénéfice de tout le monde (L22 – 23- 24 - 25)

Evoquer : la 2^e crise de Berlin, insister sur l'ultimatum envoyé par les soviétiques aux occidentaux sur le statut de Berlin comme contre exemple.

(Conclusion)

Texte relativement long (27 lignes), assez cohérent néanmoins malgré les parties tronquées.

Grand intérêt historique car émanant d'un homme témoin des faits qu'il évoque et même protagoniste des événements au plus haut niveau. Seulement le parti pris semble flagrant et par moment la subjectivité transparaît assez nettement.

La portée historique est grande car malgré quelques crises graves qui ont émaillé la période qui a suivi ces événements, cet appel de Khrouchtchev à la coexistence pacifique a ouvert une longue période de détente et a pu désamorcer peut être une guerre nucléaire.

2016 : La situation politique du proche orient

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

L'histoire du Proche-Orient depuis la proclamation de l'Etat hébreu, est celle de la recherche d'une paix introuvable, malgré l'intervention de l'ONU.

Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles l'Etat hébreu a été proclamé, analyser le processus de recherche de la paix au Proche-Orient en indiquant les principaux acteurs et leur rôle respectif dans ce processus.

2014 : L'évolution de la chine sous Mao zedong

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

Si certains analystes de l'histoire de la Chine voient une rupture dans l'évolution politique, économique et sociale après disparition de Mao Zédong, d'autres par contre y constatent une continuité.

Identifier puis analyser les éléments de rupture et de continuité dans l'évolution de la Chine depuis la disparition de Mao.

2011 :

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 2 : COMMENTAIRE HISTORIQUE

« Juin 1973. Léonid Brejnev est à Washington pour une visite officielle d'une dizaine de jours au cours de laquelle sont paraphés divers accords de coopération entre les deux puissances qui se partagent le leadership mondial.

Quatorze semaines plus tard, alors que Jérusalem célèbre le jour du grand pardon, l'Égypte et la Syrie déclenchent une offensive générale qui surprend les premières lignes de la défense israélienne. La guerre du Kippour a commencé. Le monde bascule et inaugure une nouvelle phase de son histoire. Les 16 et 17 octobre, en effet, les ministres des pays membres de l'O.P.E.P, réunis à Koweït, ont décidé d'augmenter unilatéralement de 70% le prix de référence du brut, première étape d'une escalade qui en deux mois, aboutira au quadruplement des cours de l'or noir. [...]

Avec les événements de l'automne 1973 s'achève symboliquement l'équilibre de la terreur comme fondement principal de la détente, la prospérité des sociétés industrielles basée sur le bon marché de l'énergie et le mythe de la croissance infinie, l'intangibilité d'un ordre économique international éminemment favorable aux nantis, etc. Depuis, le monde est entré dans une zone de turbulence dont il est malaisé de distinguer l'issue. »

P. Milza. Le nouveau désordre mondial, Flammarion, 1983. In
histoire/géographie,

2^{ième} professionnelle, édition Belin, 1993, page 45

2010 :

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

Les relations internationales de 1973 à la fin des « années 80 »

2008 : La chine après la seconde guerre mondiale

Détails

Catégorie : dissertation

Sujet 1 : DISSERTATION

Jean Luc Domenach dans un article intitulé, « La longue marche du communisme chinois » disait : « Après l'établissement du régime communiste en 1949, la voie chinoise a affirmé son originalité : nationalisme, émancipation vis-à-vis de l'encombrant modèle soviétique, compromis avec le capitalisme. Au point qu'aujourd'hui la question se pose : la Chine est-elle encore communiste ? »

2015 : De Gaule et la décolonisation

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE DE TEXTE

De Gaulle et la décolonisation

Loin d'envisager un relâchement quelconque des liens entre la métropole et ses possessions lointaines, les principes fixés dans l'ancienne capitale de l'Afrique-Equatoriale française (AEF) les déclaraient irrévocables (...)

L'image d'une France assez généreuse pour avoir préparé sans contraintes l'émancipation totale de ses anciens sujets, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, ne crédite pas seulement le général de Gaulle du rare privilège d'avoir su, prévu et voulu l'essentiel avant tout le monde. Elle reconstruit le passé selon les intérêts du jour et couvre rétrospectivement d'un pur esprit libéral des actes décidés dans l'incertitude, sous la pression de circonstances parfois imprévisibles. En réalité, la métropole ne passa pas sans malentendus ni dérobades du programme relativement temporisateur fixé à Brazzaville à l'émancipation rapide et complète de ses territoires africains. Ses choix comportèrent beaucoup plus d'hésitations, d'ambiguïtés, qu'il semble d'ordinaire, et quelques-unes de leurs conséquences compromettant toujours l'équilibre des jeunes Etats indépendants (...).

Lorsqu'il revint au pouvoir, le fondateur de la Ve République trouva cependant, de Dakar à Tananarive, des

interlocuteurs si peu unanimes à désirer l'indépendance qu'il leur proposa d'établir, entre eux et avec Paris, une communauté fédérale, contractuelle et organique (...). Au Niger, en Guinée son projet suscita l'opposition des dirigeants locaux. Partout ailleurs, il éveilla des ralliements parfois proches de l'enthousiasme (...).

Gilbert COMTE (1^{er} avril 1980 in Le Monde),
Dossiers et documents, L'Histoire au jour le jour 1955-1962. Le temps des ruptures, P 131.

CONSIGNES

- 1) Présenter le général De Gaulle en indiquant trois événements dans lesquels il s'est illustré en Europe et en Afrique. (04 points)
- 2) Dégager le contexte historique des événements évoqués dans le texte. (03 points)
- 3) Identifier dans le texte le nom de l'ancienne capitale de l'AEF, puis préciser la date et la nature de l'évènement qui s'y est produit dans la période évoquée dans le texte.. (06 points)
- 4) Identifier la date, la nature et le contenu de la proposition évoquée dans les deux derniers paragraphes, puis analyser l'accueil que les dirigeants des colonies ont réservé à cette proposition à travers deux exemples différents, ainsi que la portée historique de cet accueil. (07 points)

2014 : L'Afrique : La marche vers l'indépendance

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE DE TEXTE

La loi-cadre, présentée en 1956, par le ministre Defferre, accentua la parcellisation (...). La fédération, simple « groupe », ne représentait plus une unité politique ; le pouvoir local passa aux mains des partis. La décentralisation administrative était devenue politique. Quid de l'AOF ?

C'était compter sans le nationalisme africain, lentement mûri à travers les luttes syndicales et politiques des années trente, affirmé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Bloc, rassemblement ou regroupement, les partis africains n'aspiraient pas uniquement à l'indépendance mais aussi à l'unité. Est-ce un hasard ? Alors que la Côte d'Ivoire, puis la Guinée et le Dahomey acceptèrent la cassure, ce fut au Sénégal et au Soudan que les projets d'union se développèrent et faillirent se réaliser.

L.S. Senghor dénonçait vigoureusement la balkanisation et militait pour un regroupement politique, « une fédération primaire », dans le même temps où Modibo Keita, au nom du panafricanisme, réclamait la fusion (...)

Sénégalais et Soudanais tentèrent de faire évoluer leur Etat au sein de la nouvelle Communauté (...) définie par la constitution de 1958.

Réunie à Dakar, du 14 au 17 janvier 1959, une assemblée constituante composée des représentants du Sénégal, du Soudan, du Dahomey et de la Haute-Volta établit un projet de construction politique panafricaine : la Fédération du Mali (...) Quelques mois plus tard, tous les territoires de l'ancienne AOF étaient devenus indépendants.

Le Sénégal et le Soudan se trouvèrent face à face. On sait ce qu'il advint (...)

LAKROUM, (Monique), dans l'Afrique occidentale au temps des français : colonisateurs et colonisés (c.1860-1960), sous la direction de Catherine Coquery-vidrovitch, éditions La Découverte, Paris, 1992, pages 188-189.

QUESTIONS

1) Résumer le texte ci-dessus, au 1/4 de sa longueur, avec une marge de plus ou moins 10% (indiquer le nombre total de mots du texte et celui de votre résumé). (08 points)

2) Proposer un titre au texte, (02 points)

3) Commenter, le passage en gras dans le second paragraphe en illustrant le propos par des exemples précis. (05 points)

4) Considérant le passage « Le Sénégal et le Soudan se trouvèrent face à face. On sait ce qu'il advint », rappeler, en quelques lignes, dans quelles conditions le Sénégal et le Soudan se sont retrouvés seuls, « face à face » et ce qui advint de la Fédération du Mali. (05 points)

2010 :

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET II : COMMENTAIRE DU TEXTE

Ainsi donc une sorte de complicité planétaire sollicitait l'Afrique Noire dans la première décennie d'après-guerre et la poussait vers la liberté. Dans ce nouveau printemps des peuples (printemps souvent sanglant), des effluves incoercibles balayaient le globe. Encore fallait-il des gens pour les capter. En effet toutes ces influences extérieures, si décisives qu'elles fussent, n'auraient pas pu créer l'Afrique Noire d'aujourd'hui si des facteurs internes puissants de libération n'avaient été déjà au travail. Parmi eux la colonisation elle-même (...)

En effet, un effort de guerre exceptionnel fut demandé aux peuples africains (...). La fin de la guerre va amener le légitime désir de retrouver un rythme de vie normal, moins inhumain. Mais les principes coloniaux eux-mêmes inculqués par l'Education et la pratique administrative, ne débouchaient-ils pas sur la revendication anticolonialiste quand on les poussait au bout de leur logique ? (...). N'oublions pas non plus que les pays colonisateurs ne présentaient pas un front homogène à cet égard.

Joseph Ki zerbo (1920-2006)
Histoire de l'Afrique Noire d'Hier à demain
Hatier.Paris 1978 pp. 474 – 475

2007

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE DE TEXTE

Il ne peut y avoir aucune hésitation. La politique du Sénégal s'est fixée trois objectifs qui sont, dans l'ordre où elle veut les atteindre : l'Indépendance, l'Unité Africaine et la Confédération. Nous disons INDEPENDANCE d'abord, mais en nous fixant ce préalable, nous ne faisons qu'interpréter l'aspiration profonde des peuples d'Afrique Noire à la reconnaissance de leur existence nationale.

L'indépendance est un préalable. Elle n'est pas une fin en soi. Elle n'est pas idéale en elle-même, mais pour ce qu'elle rend possible. Elle ne véhicule pas une volonté de sécession... C'est pourquoi le dilemme fédération ou sécession nous paraît un faux dilemme et qu'à cet égard notre réponse court le risque de recevoir arbitrairement une interprétation qu'elle n'implique pas naturellement.

Je peux, et j'ai même le devoir de déclarer que demain, tous les « OUI » ne comporteront pas une renonciation délibérée à l'indépendance et que tous les « NON » ne traduiront pas une volonté de rupture complète.

Il y a là une possibilité de malentendu, aussi grave dans l'un comme dans l'autre cas.

Il serait également contraire au droit et à l'équité de considérer comme en état de sécession le territoire qui fait aujourd'hui partie intégrante de la République et qui demain voterait NON.

Valdiodio NDIAYE, Août 1958

2015 : Décolonisation avec les puissances coloniales françaises et anglaise

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

Pour expliquer comment les métropoles coloniales sont passées du refus à l'acceptation de la décolonisation, certains historiens mettent l'accent sur le pragmatisme anglais, les ambiguïtés françaises et l'acharnement portugais.

Comparer les différentes formes de décolonisation évoquées ci-dessus à travers trois exemples différents tirés respectivement de chacune des puissances coloniales en question.

2011 : Décolonisations en Asie

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 1- DISSERTATION

On distingue deux types de décolonisation en Asie : une décolonisation violente avec une guerre d'indépendance et une décolonisation négociée plus ou moins pacifique.

A partir de ces deux exemples, montrez que la décolonisation en Asie a été ratée.

2009 : Civilisations négro-africaine

Détails

Catégorie : dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

A partir d'exemples précis, expliquez les grands aspects de la civilisation négro africaine et les mutations liées aux influences extérieures.

2003 : Le sénégal

Détails

Catégorie : dissertation

Sujet : Dissertation

La décolonisation au Sénégal : de la loi cadre à la Communauté franco-africaine : contexte, réactions africaines, résultats.

corrigé 2003 : le sénégal

Détails

Catégorie : dissertation-la decolonisation et affirmation du tiers-monde

Introduction

Après la 2^e Guerre Mondiale, le mouvement d'émancipation s'accélère en Afrique Noire. Il se fait dans l'ensemble, dans la non violence. Les mouvements nationalistes ont choisi la décolonisation passive. C'est le cas au Sénégal sous la conduite de grandes figures comme Lamine Guèye, Léopold S. Senghor, Mamadou Dia...

Développement

1. La loi – cadre ou l'autonomie (1956-1957)

A partir de 1956, le processus de décolonisation s'accélère. En plus des facteurs politiques internes comme le grand succès aux élections législatives de 1956 des partis africains comme le BDS et le RDA, la démarcation des syndicats africains de ceux de la métropole ; sur le plan international, la situation était très favorable : les guerres de libérations d'Indochine (bataille de Dien Bien Phu de 1953-1954) et d'Algérie, l'indépendance du Maroc et de la Tunisie se conjuguent avec les effets de la conférence de Bandoeng de 1955 pour encourager les africains dans leur lutte contre le système colonial. Pour ne être pris de cours par les événements le Ministre de la France d'Outre-Mer (FOM) Gaston Defferre décide d'agir. Il élabore avec le Ministre délégué Houphouët Boigny, la loi cadre qui sera votée le 23 juin 1956. Etape décisive dans la voie de l'indépendance, la loi cadre instaure le suffrage universel et donne à chaque territoire une assemblée territoriale qui vote les lois exécutoires sur des questions strictement locales ; un conseil de gouvernement émanant de l'assemblée territoriale chargé de conduire les affaires du pays. On assiste à une évolution de fait vers le « self government » anglais c'est-à-dire l'autonomie. Pour les leaders africains c'est un pas décisif vers l'indépendance. Cependant tous n'étaient pas enthousiastes car si certains comme Houphouët Boigny sont favorables au renforcement de l'autonomie de chaque pays car la Côte D'Ivoire refuse d'être la « vache de lait de Dakar », d'autres comme Léopold Sédar Senghor, opposé à la balkanisation estimaient à juste raison, le renforcement des fédérations comme l'AOF et l'AEF pour en faire

deux Etats. C'est ainsi qu'au Sénégal c'est le BPS (né de la fusion du BDS de Senghor avec l'UDS de Thierno Ba et le MAC d'Assane Seck), vainqueur des élections de Mars 1957 contre le PSAS de Lamine Guèye, qui constitue l'ossature du premier conseil. Celui-ci a pour président le gouverneur de l'AOF et pour vice-président Mamadou Dia. Pour lutter contre la Balkanisation de l'AOF, conséquence de l'application de la loi-cadre, Senghor fonde la Convention Africaine (C.A) et Lamine Guèye, le Mouvement Socialiste (MSA) au moment où à Thiès se crée le premier parti Communiste Sénégalais du pharmacien Mahjmout Diop.

2. Le référendum de 1958 et la Communauté

- Le processus de décolonisation allait connaître une accélération grâce à l'action militante de l'UPS (né de la fusion du BPS et du PSAS), des syndicalistes de l'UGTAN sous la direction de Sékou Touré, des étudiants mais aussi à la nouvelle politique coloniale de Charles De Gaulle revenir au pouvoir à la suite des événements d'Alger du 13 Mai 1958 et décidé de « dégager la France des astreintes...que lui imposait son empire ».
- Il se préoccupe immédiatement de faire rédiger une nouvelle constitution exempte si possible des erreurs de la précédente. Il conçoit les rapports entre la France et ses territoires comme une association simple pouvant déboucher sur l'indépendance. Le comité interministériel composé de Michel Debré, Guy Molet et Houphouët Boigny chargé de rédiger l'avant projet veut imposer un fédéralisme limité. Mais le comité constitutionnel consultatif composé de Léopold Senghor, Lamine Guèye et du Malgache Tsiranana rejette cet avant projet et adopte le terme de communauté. Au dernier moment, De Gaulle lance le dilemme : acceptation d'une Communauté sous le mode fédéral en votant OUI au référendum ou sécession en votant NON. Il entreprend un long pèlerinage africain pour convaincre les électeurs de la nécessité de voter OUI. Il est partout bien accueilli sauf en Conakry et à Dakar où le 26 Août 1958 devant les porteurs de Pancartes il déclare « Nous ne contraignons personne, nous demandons qu'on nous dise oui ou qu'on nous dise non, nous en tirerons les conséquences »
- La Nouvelle Constitution de 1958 crée alors une Communauté entre la France et les territoires autonomes d'Afrique. Soumise au référendum en Septembre 1958, elle entraîne au Sénégal l'éclatement de l'UPS entre les partisans du NON c'est-à-dire les indépendantistes comme Abdoulaye LY, Assane Seck, Amadou Mactar Mbow fondent la section Sénégalaise du Parti Africain du Regroupement (PRA) et les partisans du OUI (Senghor, Mamadou Dia)
- Le 28 Septembre 1958 le Oui l'emporte avec 97,6% des voix contre 2,4% des voix pour le NON (PRA, PAI). Le Sénégal entre dans la Communauté. Celle-ci a pour président, le chef de la république française et son conseil exécutif comprend les chefs de gouvernements des Etats et les Ministres français chargés des affaires communes (politique étrangère, défense, monnaie, l'économie et les finances) ; le Sénat a un rôle consultatif et comprend 186 français et 98 délégués des Etats.
- Mamadou Dia devient le Premier Ministre de la République du Sénégal instituée le 25 Novembre 1958. Mais cette constitution qui est le dernier sursaut de la politique d'assimilation maintient la prépondérance Métropole. Très vite elle va évoluer et son article 78 pourvoyait d'ailleurs la transformation totale du statut.

3. L'éclatement de la fédération du Mali et l'Indépendance (1959-1960)

Plusieurs facteurs sont favorables à l'évolution de la communauté

- Un vaste courant idéologique soulève les peuples africains contre tout ce qu'ils appellent le colonialisme. La Guinée indépendante ne s'est pas effondrée ; mais siège même à l'ONU.
- Les effets de la conférence d'Accval de 1958 et du problème algérien. Mais les leaders africains sont divisés sur le concept de la Communauté. Certains comme Houphouët Boigny veulent un renforcement des liens avec la France ; d'autres comme Senghor et Modibo Keïta veulent créer une fédération Ouest africaine, une sorte de Commonwealth à la française.
- C'est ainsi qu'en Janvier 1959, le Sénégal et le Soudan créent la fédération du Mali dont Dakar devient la capitale. Modibo Keïta est le président, Mamadou Dia le vice-président et Senghor le président de l'assemblée fédérale. En décembre 1959, le Mali demande l'indépendance conformément à l'article 81 de la constitution de 1958 et l'obtient. Le 4 Avril 1960 sont signés les accords de transfert du pouvoir à la fédération du Mali. Le 19 juin 1960 à OH, la fédération du Mali devient indépendante ; des accords de coopération avec la France sont signés.
- Mais deux mois après l'indépendance des divergences entraînent l'éclatement de la fédération du Mali. En effet des différences de conception du pouvoir entre Senghor et Modibo Keïta, le problème de la répartition des postes clés et surtout le refus par Modibo Keïta de la candidature de Senghor à la présidence de la fédération expliquent le coup d'Etat de Modibo Keïta le 19 Août 1960.

C'est l'échec puis le retrait du Sénégal de la fédération le 20 Août. La république du Sénégal change alors de constitution, de drapeau, d'hymne, choisit Senghor comme Président, Mamadou Dia comme Premier Ministre et Lamine Guèye comme Président de l'Assemblée Nationale et adhère à l'ONU.

Conclusion

La décolonisation du Sénégal, faite dans le cadre de l'AOF était aussi un combat contre l'assimilation. Conscient des aspirations des peuples africains, De Gaulle accélère la marche à l'indépendance. Ainsi au cours de la même année 1960, la plupart des anciens territoires de l'Empire français accèdent à l'indépendance. Le Sénégal tournait la page sur plusieurs siècles d'histoire où la France était présente. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une politique de coopération bilatérale entre la France et le Sénégal.

GEOGRAPHIE

2016 : Dynamique démographique au sénég

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

THEME : Dynamique démographique au Sénégal

DOCUMENT 1 : Indicateurs sociodémographiques du Sénégal (2013)

Source : ANSD RGPHAE 2013

DOCUMENT 2 : Déclaration de politique de Population

« La politique de population s'est fixée sept objectifs à réaliser dans le cadre des programmes d'Actions et d'investissements Prioritaires :

Population totale (habitant)	Taux brut de natalité (en‰)	Taux brut de mortalité (en‰)	Taux brut de mortalité infantile (en‰) (0-1 an)	Indice synthétique de fécondité (I.S.F)	Esperance de vie (an)	Structure par âge de la population		
						Moins de 15 ans	15 -64	65 ans plus
13.508.715	38,1	8,2	47,8	5,1	64,8	5.681.700	7.352.314	474.700

- 1.** Améliorer la qualité de la vie et favoriser l'instauration d'un bien-être pour toutes les catégories de la population... grâce à la réalisation d'une meilleure adéquation entre les ressources humaines et les possibilités de développement du pays ;
- 2.** Réduire la morbidité et la mortalité, en particulier celle des mères et des enfants par la mise en oeuvre de programmes de santé maternelle et infantile incluant la planification familiale ;
- 3.** Réduire le taux de fécondité et le rythme de croissance démographique par l'adoption de mesures appropriées ;
- 4.** Appuyer toutes les actions tendant à améliorer la qualité de vie dans les régions pour freiner l'exode rural et assurer une meilleure répartition spatiale de la population ;
- 5.** Assurer une meilleure couverture au niveau régional des besoins de base dans tous les domaines (alimentation, nutrition, santé, éducation, logement, formation, environnement, loisirs...) ;
- 6.** Améliorer les compétences nationales dans le domaine des sciences de la population par le biais de la formation ;
- 7.** Améliorer sans cesse la connaissance des problèmes de population en entreprenant des recherches appropriées en démographie, sociologie, histoire, planification du développement... ».

Source : Déclaration de Politique de Population, 5 mars 2002, Ministère de l'Economie et des Finances, mise à jour le 13 juillet 2010.

CONSIGNES

1. A partir du document 1, déterminer en valeurs relatives la structure par âges de la population du Sénégal, représenter les résultats par un graphique pertinent, puis interpréter le graphique. (06 pts)
2. Relever dans le document 2, puis analyser en s'appuyant sur le document 1 les mesures visant à modifier la structure par âges de la population. (07 pts)
3. Estimer la population du Sénégal en 2025, puis apprécier l'impact des objectifs de la Déclaration de politique de Population (document 2) sur l'évolution de la population entre 2013 et 2025. (07 pts)

2015 : Le défis économique du sénégal

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET I : DISSERTATION

Dans « Africain Business Journal » N° 10, avril – mai – juin 2014, p 42, on peut lire :

« Le Sénégal, qui compte atteindre l'émergence économique en 2035 au plus tard, doit relever au préalable des défis : défi de la croissance économique, défi de l'équilibrage du ratio exportations sur les importations, défi du développement progressif par la création d'emplois rémunérateurs, défi lié à la réhabilitation d'une agriculture mise en mal par des politiques publiques inadaptées et n'ayant pu tenir compte des réalités du monde paysan, enfin, défis, nombreux, qui occupent l'espace primordial de la production industrielle ».

Analyser les différents défis évoqués dans l'extrait ci-dessus, en illustrant chacun par un exemple précis.
Proposer pour un défi au choix, deux stratégies pour le relever, en vue de l'émergence économique du Sénégal.

epreuve:2002-Le poids des pays de la Triade (Etats – Unis d'Amérique, Union européenne et Japon)

Détails

Catégorie : Commentaire

Sujet : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Le poids des pays de la Triade (Etats – Unis d’Amérique, Union européenne et Japon) et des différents espaces économiques dans les échanges mondiaux.

Le poids des pays de la Triade (Etats – Unis d’Amérique, Union européenne et Japon) (2002)

DOCUMENT 1

1 – Structure du commerce mondial en 1998 (en milliards de \$. US)

Importations 5.225

Exportations 5.410

Source : Atlaséco, 2000.

11 – Part des différentes régions dans les échanges mondiaux en 1998 (en pourcentage)

Régions	Importations	Exportations
Amérique du Nord	21,3	17,1
Amérique Latine	6,3	5,3
Afrique	2,4	2,1
Asie	20,1	24,7
Moyen Orient	2,5	2,7
Europe Occidentale	43,6	44,7
Pays en transition (1)	3,8	3,4

(1) Les pays en transition désignent les pays européens de l'ancien bloc de l'Est.

Sources : Banque Mondiale, OMC, C.E.P.II In le courrier A.C.P. – U.E. n° 179 Février – Mars 2000

DOCUMENT 2

Structure des échanges des pays de la Triade et des grands espaces économiques du monde en 1998 (en milliard \$ US)

Régions et Pays	Importations	Exportations
U.S.A	944,353	682,497
A.L.E.N.A	1 279,526	1 014,324
Union européenne	2 359	2 171
Europe	2 618,85	2 602,21
Japon	281	388
Asie – Pacifique (1)	904,310	923,514

(1) Ce terme désigne ici la République Populaire de Chine, le Japon, la Corée du Sud, la République de Chine, Hong Kong et Singapour.

Source : Etat du Monde 2000.

DOCUMENT 3

La Triade, ce sont les trois sommets du triangle formé par les Etats-Unis, le Japon et l'Union Européenne. Liés par de fortes relations d'interdépendance, leur position est hégémonique. Les trois pôles réalisent 40% du commerce mondial, accumulent richesses et pouvoirs puis dominent un monde organisé hiérarchiquement en différents ensembles spatiaux... Bien que les membres de la Triade aient des points communs, ils ont des spécificités et des dynamismes singuliers... Les trois pôles sont des partenaires mais aussi des rivaux. Chaque nation cherche à maintenir ou conquérir de nouvelles positions économiques et politiques. Chaque pôle structure des espaces de proximité.

Amélie Badower in « Géographie Terminales » Collection Hatier, Avril 1995, pp 46-50.

QUESTIONS

1. A partir des tableaux 1a et 1b, calculer la part, en valeur absolue, des différentes régions dans le commerce mondial. (02 points)

2. Représenter par des diagrammes semi-circulaires la répartition régionale des échanges mondiaux (tableau 1) Commenter les diagrammes. (04 points)
3. Calculer à partir du document 2 la part, en, valeur absolue, de chaque pays de la Triade dans le total des échanges de l'espace économique auquel il appartient. Commenter brièvement les résultats. (04 points)
4. Calculer le solde commercial de chaque pays de la Triade et celui de son espace économique. Comparer les résultats obtenus ; quelles conclusions peut – on en tirer ? (04 points)
5. Analyser le poids des pays de la Triade dans les échanges mondiaux à travers les différents documents. (06 points)

Corrigé:2002 Le poids des pays de la Triade (Etats – Unis d'Amérique, Union européenne et Japon)

Détails

Catégorie : Commentaire

INTRODUCTION

Le commentaire porte sur le poids des pays de la Triade et leur espace dans les échanges mondiaux. La Triade est constituée par les Etats-Unis, le Japon et l'Union Européenne. A eux seuls, ils assurent 66% des échanges mondiaux et concentrent 50% de la richesse mondiale pour 15% de la population. Ils sont ainsi le centre dominant de la population et des échanges du monde.

Le commentaire proposé comporte trois documents :

Le document 1 comprend deux tableaux : le premier présente en milliards de dollars US, la structure du commerce mondial en 1988. Il est tiré de l'Atlaséco de 2000. Le second document montre en % la part des différentes régions dans les échanges mondiaux en 1988. Il est extrait des rapports de la BM, de l'OMC et CEPII publiés dans le n° 179 du courrier ACP – UE de février – mars 2000.

Le document 2 est aussi un tableau qui dégage en milliards de dollars US, la structure des échanges des pays de la Triade et des grands espaces économiques du monde en 1988. Il est tiré de l'Etat du Monde de 2000

Le document 3 est un texte de Annie Badower sur le poids de la Triade dans le commerce mondial. Il est extrait des pages 46 à 50 du livre de « Géographie Terminales collection hâtier d'avril 1995.

Le travail consiste à faire des calculs, en valeur absolue, la part des différentes régions dans le commerce mondial, en valeur relative, la part de chaque pays de la Triade dans le total des échanges de son espace économique et commenter brièvement les résultats ; le solde commercial de chaque pays de la Triade et celui de son espace économique, de comparer les résultats et de tirer des conclusions. Ensuite, représenter et commenter des diagrammes semi-circulaires de la répartition régionale des échanges mondiaux et enfin analyser le poids des pays de la Triade dans les échanges mondiaux.

DEVELOPPEMENT

1. Part des différentes régions dans le commerce mondial.

insérer tableau

2. Diagramme semi-circulaires et commentaire

Formule :

insérer formule

et tableau et diagramme

- Construction des diagrammes semi-circulaires
- Commentaire des diagrammes

3 régions dominant le commerce mondial : Europe Occidentale (43,6%), Amérique du Nord (21,3%) et Asie (20,1%) et respectivement pour les exportations 44,7%, 17,1% et 24,7%. Pays industrialisés et NPI d'où un grand besoin de matières premières, biens d'équipement et débouchés.

Cependant, seule l'Asie connaît une balance commerciale excédentaire.

3. Part de chaque pays de la Triade en %

Pays Importations Exportations

USA	73,80%	67,28%
UE	90,07%	83,42%
Japon	31,07%	2,01%

Les pays de la Triade ont chacun le plus gros volume d'échanges dans leur espace économique. En dehors du Japon qui fait – de 45% des échanges, les autres assurent plus de 66% des échanges : poids hégémonique.

Mais, seul le Japon connaît un excédent commercial. Même s'il subit durement la concurrence des NPI et des « Tigres »

Ils constituent dans leur espace économique respectif, le principal partenaire commercial.

4. Le solde Commercial (milliards de \$)

USA : 944,353 – 682,497 = – 261,856

ALENA : 1279,526 – 1014,324 = – 265,202

UE : 2359 – 2171 = – 188

EUROPE : 2618,85 – 2602,21 = – 16,64

JAPON : 281 – 388 = + 107

ASIE PACIFIQUE : 904,310 – 923,514 = + 19,204

L'UE et l'Europe se situent au 1^{er} rang en valeur réelle des Importations et des Exportations suivis des Etats-Unis et de l'ALENA et enfin l'Asie Pacifique et le Japon. Rien d'étonnant si l'on sait que ces trois espaces

Epreuve 2013 :Le système-monde : des espaces interdépendants

Détails

Catégorie : Dissertation

« Une des plus grandes nouvelles qui nous vient d'Amérique-Latine est en effet le déploiement

du Brésil comme puissance économique et politique du XXIème siècle, aux côtés du Grand frère

chinois »

JAVIER SANTISO, in Ramses 2011, page 274

Analyser à travers le propos ci-dessus et dans une démarche comparative, la réalité et les limites

de l'émergence du Brésil et de la Chine dans le système-Monde.

corrigé épreuve 2013 Le système-monde : des espaces interdépendants

Détails

Catégorie : Dissertation

Les rapports de puissance actuels ont fini de révéler les BRICS et les BRICSAM bref les pays émergents comme des acteurs déterminants du système-monde. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre que le Brésil et la Chine puissent aujourd'hui fonctionner comme des laboratoires expériences de développement qui se mènent d'un bout à l'autre du monde. Il s'agit de modèle de réussites économique incontestable mais paradoxalement ces pays concentrent aussi de nombreux embarras qui fondent leur vulnérabilité.

L'analyse devrait dès lors mettre en évidence les domaines de réussite de ces nouvelles puissances pour ensuite cerner les nombreuses zones d'ombres qui plombent leur marche inexorable vers un développement intégrale.

La réalité de la puissance de ces deux géants économiques tient à de nombreux atouts que leur confèrent :

Leur espace : il s'agit de pays continents.

Leurs richesses en ressources diverses : minières, énergétique et aujourd'hui financièrement et technologiques.

Leur poids démographique qui leur permet d'avoir un puissant vivier de main d'œuvre et un grand marché de consommation.

Leur option économique qui fait de plus en plus de place dans les deux pays à l'initiative privée qui permet à tous les secteurs d'activités de s'inscrire dans l'efficience dans et partant de s'affirmer dans la compétition économique internationale.

Ces fondamentaux ont permis aujourd'hui dans ces pays d'asseoir une véritable puissance économique qu'on distingue notamment à travers :

Une agriculture puissante de par son organisation et son fonctionnement. Des filières diversifiées qui à défaut de permettre à ces pays de figurer au contingent des pays autosuffisants mais leur confère au regard de leur capacité de production une réelle présence dans le marché agricole mondial

Une industrie qui s'illustre par sa diversité, sa productivité, et son impact dans le marché mondial.

Un dynamisme commercial qui est à la fois le symbole de la rivalité économique de ces pays mais aussi le secteur d'un leadership mondial en affirmation continue.

Si pour tous les domaines de la vie économique, le Brésil et la Chine ont fini d'imprimer leur marque à la marche du monde ; il reste qu'ils sont encore la proie de pas mal d'imperfections, d'insuffisances.

Ces pays continuent d'être le creuset de disparités sociales importantes qui rendent compte de leur vulnérabilité.

Ce sont aussi des espaces frappés par de grandes disparités territoriales ou si l'on veut Régionales. Ces déséquilibres et cette incapacité à conjuguer les progrès économiques sur l'ensemble de leur espace sont des signes de faiblesses évidents. Leurs contre performances sont liées à l'environnement économique internationale fait de concurrence et de rivalités de tous ordres. Il s'agit donc pour ces pays de réelles sources de préoccupations par rapport à leur marche vers le développement .

Inscrit à l'ordre des puissances émergentes, la Chine et le Brésil constituent incontestablement des modèles de développement réussis mais par rapport à certains aspects de leur vie, ils continuent de véhiculer des images pas séduisantes qui se posent en défis de développement mais aussi en entraves dans leurs rapports avec les autres puissances.

epreuve-2006-Des espaces interdépendants

Détails

Catégorie : Dissertation

Sujet : DISSERTATION

Aujourd'hui la tendance est à l'intégration régionale et à la construction d'espaces blocs dans un contexte de mondialisation – globalisation de l'économie. A travers des exemples précis, dégager les paradoxes et conflits économiques découlant de cette tendance.

Corrigé :2006- des espaces interdépendants

Détails

Catégorie : Dissertation

Introduction

A la suite de l'Union Européenne, mise sur les rails par le traité de Rome depuis 1957, la planète s'est engagée dans un processus de mondialisation – globalisation de l'économie avec des tentatives de regroupements multiples en Amérique, en Asie et même en Afrique.

Développement

Les grands ensembles structurent aujourd'hui l'espace - monde

- Rappeler les conditions de mise en place de l'Union Européenne ; exemple d'intégration le plus achevé ... analyser son évolution et son impact sur l'économie mondiale.
- Ajouter d'autres exemples : l'ASEAN ou dans une moindre mesure la CEDEAO
- Insister sur leur objectif et leurs réalisations

Pourtant la mondialisation – globalisation de l'économie semble plus irréversible que jamais

- Rappeler l'explosion des échanges au lendemain de la deuxième guerre mondiale : création du GATT, du CNUCED, les relations CEE / ACP, le tout complété par la création de l'OMC à Marrakech en 1995.
- Insister sur le développement des moyens d'échanges avec l'essor fulgurant des moyens de communication, des NTIC notamment.
- Prendre pour repère majeure, la chute du mur de Berlin et le triomphe du Libéralisme et de l'économie de marché.

Relever le paradoxe de vouloir faire décroquer les espaces, d'abattre les frontières et la tendance à construire de grands ensembles bien barricadés derrière leurs frontières

- Exemple : le textile chinois, le coton africain, le contentieux acier entre l'UE et les Etats-Unis, le problème des subventions, les exemples de protectionnisme déguisé.
- L'épineuse question de la restriction de circulation des personnes Les transactions dans les hautes sphères de la finance, l'impérialisme financier des multinationales...

Conclusion

Ainsi l'économie – Le monde s'ouvre de plus en plus et tout circule de plus en plus vite. La création des grands ensembles semble contrarier cette dynamique mais traduit néanmoins une

volonté contradictoire de sauvegarder des intérêts circonscrits. Le maître mot est devenu la compétitivité mais dans un monde où les inégalités de développement demeurent encore criardes, tous les espaces disposent – ils des mêmes atouts même si partout on jouait franc jeu ?

2015 : L'influence de la crise économique sur la démographie en Europe

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET II : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Thème : « La crise économique: une nouvelle donne démographique en Europe ?»

Document 1 : Fond de carte (en bas de la page).

Document 2

« L'évolution démographique récente des Etats membres de l'Union européenne recoupe en effet une coupure nord-sud des déficits budgétaires et des dettes. La Grèce, l'Italie, la Croatie, le Portugal, qui cumulent, depuis maintenant 4 ans, d'immenses difficultés économiques et un chômage galopant, en particulier chez les jeunes, voient leurs populations baisser, alors qu'elles augmentaient régulièrement jusqu'au milieu des années 2000. (...).

Dans la plupart des Etats d'Europe centrale et orientale, la crise économique de 2008 est venue également accélérer une baisse de la population, entamée dans la plupart des cas avec la rupture politique de 1989 et la difficile transition de l'économie planifiée à l'économie de marché. (...). A l'inverse, on observe au Royaume Uni, dans les pays scandinaves et ceux du Benelux, une accélération du rythme d'accroissement de la population. Ce sont, en général, les Etats qui ont le mieux absorbé la crise économique. (...). C'est le cas aussi en Allemagne qui partage avec la Pologne le privilège de présenter des perspectives démographiques positives après des années de soldes négatifs. En Allemagne, c'est la croissance soutenue qui lui assure une certaine attractivité en termes migratoires. »

Extrait de l'article d'Antoine Laporte in Images économiques du monde, 2014, pp. 29,30

Document 3 : Indicateurs démographiques des pays de l'U.E. en 2012.

N°	Pays	Population (en millions d'habitants)	Taux d'accroissement naturel (en %)	Taux de chômage (en %)	N°	Pays	Population (en millions d'habitants)	Taux d'accroissement naturel (en %)	Taux de chômage (en %)
1	Allemagne	81 825 000	-0,2	6	15	Luxembourg	527 000	0,3	5,9
2	Autriche	8 845 200	0	4,2	16	Malte	398 600	0,2	6,4
3	Croatie	4 273 700	-0,2	15,8	17	Estonie	1 339 400	0	12,1
4	Belgique	11 120 500	0,2	7,7	18	Lettonie	2 049 000	-0,5	15,4
5	Bulgarie	7 240 000	-0,5	9,6	19	Lituanie	3 178 900	-0,2	15,4
6	Chypre	1 172 000	0,6	6,9	20	Pays-Bas	16 749 000	0,2	4,4
7	Danemark	5 590 500	0,1	6	21	Pologne	38 195 000	0,1	12,4
8	Espagne	46 195 000	0,2	21,7	22	Portugal	10 560 700	-0,1	12,7
9	Finlande	5 414 300	0,2	7,8	23	Roumanie	21 408 000	-0,4	5,1
10	France	63 605 300	0,4	9,3	24	Royaume Uni	63 212 000	0,4	8,1
11	Grèce	10 832 800	0,1	17,3	25	Tchèque	10 489 900	0	8,5
12	Hongrie	9 947 300	-0,4	10,9	26	Slovénie	2 058 200	0,1	11,8
13	Irlande	4 683 100	1	14,4	27	Slovaquie	5 394 100	0,2	13,5
14	Italie	60 949 900	-0,1	8,4	28	Suède	9 513 500	0,2	7,5

Source: Images économiques du monde, 2014

CONSIGNES

1) Identifier à partir du document 2 (texte) et du document 3 (tableau), les groupes de pays ayant la même évolution démographique puis localiser les différents groupes identifiés sur le fond de carte ci-joint (à rendre avec la feuille de copie) avec une légende appropriée (même couleur ou même figuré pour chaque groupe de pays ayant la même évolution démographique). (06 points)

2) A l'aide des documents 2 et 3, identifier puis analyser la relation entre les problèmes économiques et sociaux d'une part, et l'évolution démographique récente d'autre part, des pays de l'Union européenne. (08 points)

3) Comment d'après le texte, l'Allemagne devrait-elle résorber son solde démographique négatif ?
Analyser (10 lignes au maximum) la position de la France sur cette question. (06 points)



2014 : La puissance allemande dans l'Union Européenne

Détails

Catégorie : Commentaire

THEME : La puissance allemande dans l'Union Européenne

DOCUMENT 1 : L'organisation du territoire allemand

DOCUMENT 2 : Indicateurs socio-économiques des Grands Etats de L'UE

Indicateurs	France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Espagne
Population (hbts)	64876600	62218800	81.702300	60483500	46081600
Superficie (km2)	551500	243610	357022	301340	505370
PIB global (Mds de \$ dollars US)	2562.7	2263.08	3286.40	2060.9	1039.5
Croissance du PIB (%)	-2.6	3.8	0.4	-2.6	-4.4
IDH	0.883	0.862	0.903	0.873	0.876
Part dans le PIB mondial (%)	4.06	3.59	5.21	3.27	2.21
Taux de chômage (%)	9.8	7.9	7.1	8.4	20.1

Source : L'Année Stratégique, 2013

DOCUMENT 3 :

Il est parfois difficile d'être le premier de la classe. Membre fondateur, pays le plus peuplé et principale puissance économique de l'Union européenne, l'Allemagne est à la croisée des Europe du Nord, du Sud, de l'Ouest et de l'Est. A la faveur de la crise économique et des craintes sur l'avenir de l'euro, elle est de surcroît devenue le pilier de l'UE, sans lequel rien ne se décide, sans l'argent duquel aucun pays ne peut être aidé.

Et pourtant, l'idée selon laquelle l'Allemagne a un problème avec l'Europe est de plus en plus répandue. On lui reproche son manque de solidarité envers les pays en difficulté, ses hésitations, sa volonté d'imposer aux autres le modèle de rigueur qui lui a si bien réussi en apparence...

Alors que le reproche souvent fait à l'Allemagne de vouloir dominer l'Europe renvoie à une vision de l'histoire aujourd'hui dépassée. Ce dossier explique pourquoi elle est aujourd'hui le leader parfois réticent d'une Europe où l'idéalisme a fait place au pragmatisme.

www.presseurop.eu/fr/.Editorial, Berlin et l'UE.je-t'aime.-moi-non-plus 17 MARS 2014

QUESTIONS

1) A partir du Document 1 :

a) Illustrer la phrase soulignée dans le texte en identifiant les pays frontaliers de l'Allemagne (à porter directement sur la carte). (04 points)

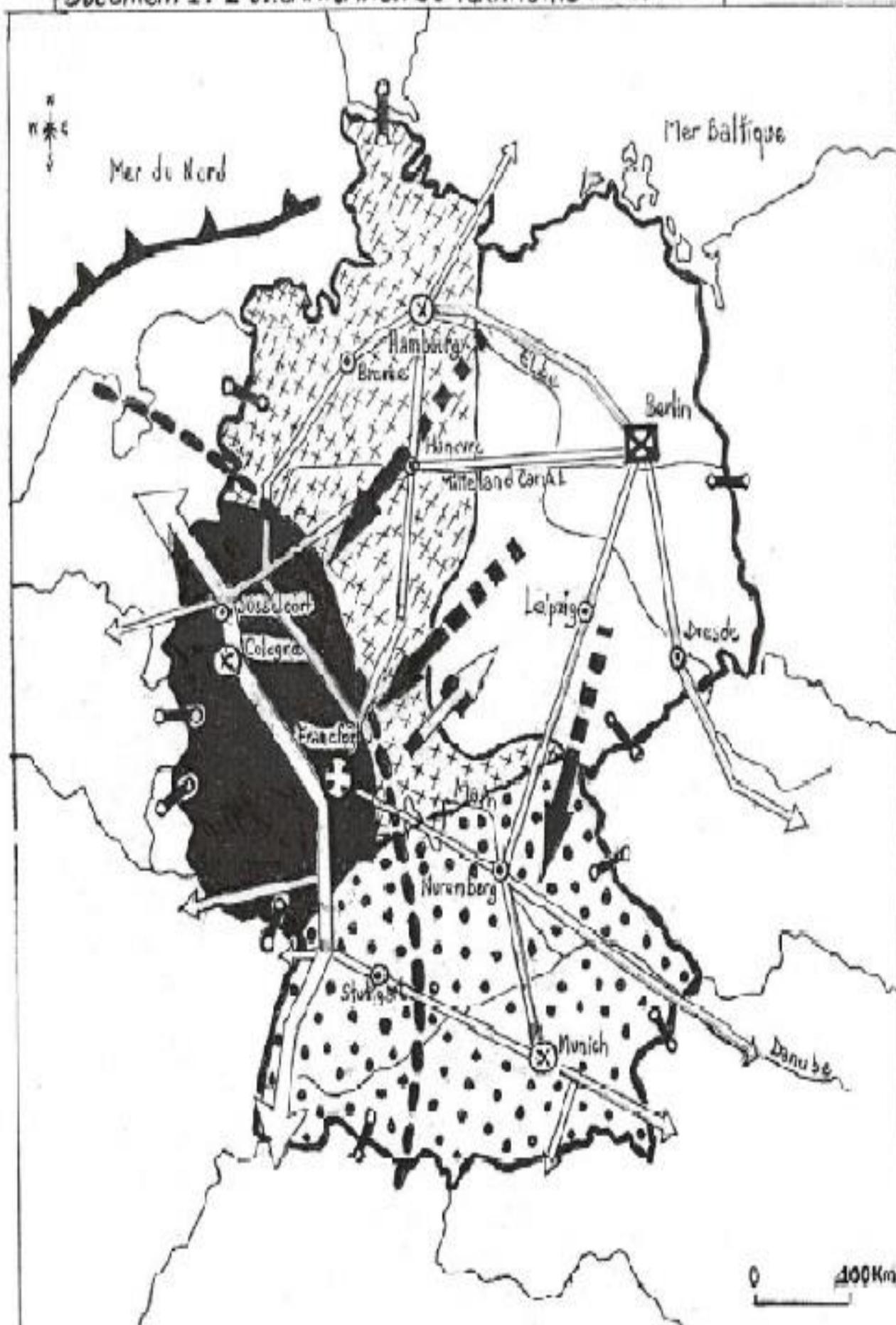
b) Analyser les disparités territoriales de l'Allemagne en termes de développement économique et social (carte). (02 points)

2) A partir du document 2, calculer le PIB / ht des Etats, puis construire le diagramme à barres du PIB / ht et du taux de chômage des Etats. Interpréter le graphique (06 points)

3) A partir des différents documents, évaluer le poids économique de l'Allemagne en Europe. (05 points)

Introduction et conclusion : (03 points)

Document 1: L'ORGANISATION DU TERRITOIRE ALLEMAND





2011 : Forces et faiblesses de l'économie française

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET II : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

THEME : Forces et faiblesses de l'économie française

DOCUMENT 1 : Indicateurs socio-économiques de la France en 2009

Indicateurs	population (millions d'hts)	PIB global (milliards de dollars)	IDH	Taux de chômage (%)	Population active (millions)	Part de la population active par secteur d'activité (%)		
						Prim	Sec	Tert
Effectifs	62,7	2555	0,932	9,7	28,1	2	20,4	77,6

Source : INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), France 2010.

DOCUMENT 2 : Exportations et Importations de la France dans le monde en 2009 (en milliards d'Euros)

PARTENAIRES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
Union Européenne	214	240
Afrique	23,3	20
Amérique	29,9	34,7
Proche et Moyen Orient	13,7	6,6
Asie	33,2	57,7
Reste du monde	26,8	40,8
Total monde	340,9	399,8

Source : Direction Générale des Douanes et droits Indirects, France 2010.

DOCUMENT 3 : La France et ses paradoxes

La France est l'une des plus anciennes nations du monde. Elle bénéficie d'un prestige politique (« La Patrie des droits de l'homme », le pays de la Révolution et de Napoléon, le cofondateur de l'UE), culturel (le pays de Descartes, Molière, Voltaire, Victor Hugo...), touristique (première destination touristique du monde avec plus de 70 millions de visiteurs par an) et gastronomique (le pays du vin, du fromage et des chefs). L'économie Française est de plus en plus ouverte, occupant une place importante dans les échanges commerciaux internationaux... Toutefois, les entreprises françaises sont confrontées à une concurrence internationale très vive. La France connaît un chômage élevé pour un pays développé. Le vieillissement de la population, la montée de l'insécurité et de la violence dans les banlieues, le développement de la pauvreté dans des régions économiquement très fragiles rendent la situation du pays très ambiguë.

Cahuc, Pierre, Kramarz, Francis ; Les Réformes ratées du Président Sarkozy, Flammarion 2009

QUESTIONS

1) A partir du Document 1 calculer, en valeur absolue, le nombre total de chômeurs en France, en 2009 et le nombre d'actifs dans chaque secteur d'activité. (05 points)

2) A partir du Document 2, construire le diagramme en barres horizontales des exportations et des importations françaises en 2009. (02 points)

3) Interpréter le diagramme. (03 points)

4) De ce qui précède et en s'appuyant sur le texte ci-dessus (document 3), analyser les forces et les faiblesses de l'économie française et les défis auxquels elle est confrontée dans le monde et au sein de l'Union Européenne. (07 points)

Introduction et conclusion (03 points)

2008 :La puissance économique de l'Allemagne

Détails

Catégorie : Commentaire

SUJET II : COMMENTAIRE

THEME : L'Allemagne, puissance régionale, puissance mondiale ? DOCUMENT 1 : Indicateurs socio-économiques.

DOCUMENT 1 : Indicateur socio-économique

Source : Atlaséco 2008, p. 16.

DOCUMENT 2 : Part en pourcentage des dix principaux exportateurs et importateurs mondiaux en 2005.

Source : Images économiques du monde 2007, p. 357.

DOCUMENT 3 :

L'intégration économique européenne a toujours progressé suivant le modèle de l'économie allemande et ceci pour de bonnes raisons. La situation de l'économie allemande a le plus souvent été excellente depuis la guerre. Dans le système monétaire européen de 1979, c'est par rapport au Deutsche Mark que toutes les autres monnaies étaient évaluées. Les critères de convergence du traité de Maastricht et le pacte de stabilité et de croissance sont aussi des idées allemandes au point que la Banque Centrale européenne a été surnommée la « Beundesbank de l'Europe ».

Extrait de l'article, Un géant endormi ? 1er décembre 2003.

... / ... 3

DOCUMENT 4 : Embellie économique.

Dopée par ses exportations (+12,4 % en 2006), malgré la hausse de l'Euro et du prix des matières premières, l'économie allemande a accumulé les bons résultats. Le P.I.B. a progressé de 2,7 % en 2006, après une quasi-stagnation (+0,9 %) en 2005. Le déficit public a été ramené dans les limites du Pacte de stabilité conclu entre les membres de la zone euro. Le nombre de chômeurs est passé au-dessous de la barre des 4 millions de personnes en avril 2007 (3,85 millions contre 4,79 millions un an plus tôt), soit 9,2 % de la population active. (...) Malgré la hausse de 3 % de la T.V.A entrée en vigueur début 2007 et la question de l'approvisionnement énergétique qui a également été récurrente (60 % de la consommation est importée) les prévisions de croissance du P.I.B. restent optimistes pour l'année 2008, au-dessus de 3 %.
Source : Etat du Monde 2008, pp. 268-269.

QUESTIONS

- 1)** À partir du document 2, construire les diagrammes semi-circulaires juxtaposés des importations et exportations. Interpréter le graphique. (04 points)
- 2)** Analyser à travers les différents documents le poids de l'Allemagne dans l'économie de l'Union Européenne et dans celle du monde. (08 points)

3) A l'aide des documents 1 et 4 notamment, dégager les points faibles de la puissance économique de l'Allemagne. (06 points)

Introduction et Conclusion : (02 points)

epreuve-2005-La construction européenne : réalités et perspectives

Détails

Catégorie : Commentaire

Commentaire de documents

Thème : L'Elargissement de l'Union Européenne (UE).

Document 1 : Fond de carte

Document 2 : L'intégration est déjà en marche

« Les avantages liés au commerce international se sont déjà assez largement concrétisés avant même l'adhésion, grâce aux effets des accords européens d'association. Ces gains sont majeurs pour les P.E.C.O. (pays d'Europe Centrale et Orientale), puisque les partenaires de l'UE. Comptent aujourd'hui pour près de 70% de leur commerce total (contre 40% en 1990). En outre la qualité de leurs exportations s'élève....

Pour les quinze pays membres de l'UE l'impact est limité, les PECO pesant moins de 4% de leur commerce extérieur ; il est cependant positif puisqu'ils ont réalisé ensemble en 2002, un excédent commercial de plus de 20 milliards d'euros dans les échanges avec les futurs membres. »

Wladimir Andreff, « La deuxième transition des PECO », in Societal n°41, 2003

*** Document 3 : Grands et Petits Etats : un clivage artificiel.**

« Les institutions créées par le traité de Rome (1957) mises en place le 1^{er} janvier 1958 avaient fait la part belle aux petits Etats fondateurs, ceux du Benelux. Mais ils n'étaient alors que trois sur six, et ne risquaient pas d'imposer leur domination. Les élargissements successifs ont rompu cet équilibre, pour aboutir à une Europe des vingt-cinq qui compte dix –neuf petits Etats et six grands, lesquels rassemblent pourtant les trois quarts de la population. L'UE se trouve ainsi confrontée au dilemme comme toute construction supranationale : la règle de l'unanimité aboutit à une quasi paralysie lorsque le nombre de membres augmente...

Les petits Etats ont sans doute davantage besoin de la construction européenne que les grands, mais en même temps ils y ont plus à perdre en termes d'autonomie et d'identité... »

Jean Claude BOYER, Le Monde Diplomatique, n° 601, avril 2004, p. 12.

Document 4 : Stocks d'I.D.E. dans les pays candidats en 2001.

insérer tableau

* Source : CNUCED, Rapport des investissements dans le monde, 2002

Questions

1. Localiser sur le document 1 (carte) les pays admis au sein de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004. (03 points)

2. L'élargissement de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004 est-il un gain ou une perte de puissance pour le groupe des quinze ? Argumenter une dizaine de lignes en se référant aux documents 2, 3 et 4. (05 points)

3. Quels sont les problèmes politiques et économiques posés par l'opposition au sein de l'UE entre « grands » et « petits » Etats ? (05 points)

4. Représenter par un diagramme à barres (à partir des pourcentages) les stocks d'IDE dans les pays candidats en 2001. Interpréter le diagramme. (05 points)

NB : Rédiger une introduction et une conclusion

corrigé-2005-La construction européenne : réalités et perspectives

Détails

Catégorie : Commentaire

Introduction

Le commentaire de documents proposé porte sur l'Union Européenne, l'une des premières puissances commerciales du monde. En effet dans le cadre de la construction européenne, de grands ensembles économiques sous régionaux ont été créés. Parmi ces ensembles, on peut retenir la Communauté Economique Européenne (CEE) créée par le traité de Rome du 25 Mars 1957 avec six membres. Devenue Union Européenne (UE) avec la ratification du Traité de MAASTRICHT en Novembre 1993, elle compte désormais 25 membres et son poids économique en fait un acteur privilégié à l'échelle mondiale avec 20% des échanges mondiaux.

Nous sommes en présence de quatre documents dont :

- Un fond de carte de l'Europe
- Deux textes dont le premier a pour titre « L'intégration est déjà en marche » de Wladimir Andreff, tiré de l'article « La deuxième transition des PECO » de la revue « Sociétal » n° 41 de l'année 2003. L'autre texte intitulé « Grands et petits Etats : un clivage artificiel » est un article de Jean Claude Boyer tiré de la page 12 du « Monde Diplomatique » n° 601, d'Avril 2004.
- Le document 4 est un tableau qui nous montre en millions de dollars et en pourcent les stocks d'IDE dans les pays candidats à l'UE en 2001. il est tiré du Rapport des investissements dans le monde de la CNUCED de 2002.

Le travail consiste d'abord à localiser sur le fond de carte les pays admis au sein de l'UE depuis le 1^{er} Mai 2004, d'argumenter en une dizaine de lignes si l'élargissement de l'UE depuis le 1^{er} Mai 2004 est un gain ou une perte de puissance pour le groupe des Quinze et dire quels sont les problèmes politiques et économiques posés par l'opposition entre « Grands » et « Petits » Etats au sein de l'UE ; enfin représenter et interpréter un diagramme à barres des pourcentages des stocks d'IDE dans les pays candidats en 2001.

Développement

1) Localisation sur le document 1 des pays admis au sein de l'UE depuis le 1^{er} Mai 2004 (voir carte)

insérer carte

L'échelle indiquée sur la carte est fausse. Le document papier respecte l'échelle.

2) L'élargissement de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004 est-il un gain ou une perte de puissance pour le groupe des Quinze ?

Argumenter les gains de puissance suivants :

- élargissement des marchés et augmentation des partenaires et du volume des échanges
- équilibre des balances commerciales avec l'augmentation des recettes d'exportation
- délocalisation des activités économiques vers les PECO rendant ainsi les produits d'exportation plus compétitifs
- actifs jeunes et dynamiques des PECO dans une Europe vieillissante ...

De même que ces points de perte puissance suivants :

- Augmentation du crédit alloué à la « politique de cohésion » pour réduire les écarts régionaux (sans les pays admis le 1^{er} mai 2004, ce crédit représente déjà un tiers du budget de l'Union)
- Il en est de même du fonds social européen (FSE) si l'on sait que les besoins sociaux sont énormes chez les nouveaux adhérents de l'UE. Or la timidité actuelle de la politique sociale risque d'éloigner nombre de citoyens de la construction communautaire.
- Difficultés d'harmonisation des droits nationaux en matière d'emploi, de sécurité sociale, droit au travail et à la formation
- Effort financier considérable de la part des pays membres pour répondre aux besoins nés de l'élargissement de la communauté
- Risque de blocage dans la prise de décision avec un membre car on ne décide pas à 15 ou à 25 comme on le fait à 6. la réforme des institutions de l'Union se révèle indispensable.

3) Problèmes politiques et économiques posés par l'opposition au sein de l'UE entre « Grands » et « Petits » Etats

Problèmes politiques

- La libre circulation des personnes prévue par la Convention de Schengen signée en 1985 et appliquée partiellement depuis mars 1995, pose des problèmes de nature politique car elle suppose, en effet, l'harmonisation des politiques d'immigration et de lutte contre le terrorisme et la drogue.
- Le renforcement des liens politiques prévu par le traité de Maastricht pour la mise en place d'une union politique, constitue un point d'achoppement entre « grands » et « petits » états car c'est un pas vers la supranationalité.
- Les décisions sont prises actuellement, selon les dossiers à l'unanimité ou à la majorité qualifiée (les voix des membres sont pondérées selon leur importance) mais puisque la règle de l'unanimité freine le processus décisionnel, on tend vers un blocage des institutions.

Problèmes économiques

- Insuffisance des crédits alloués pour répondre aux problèmes des « petits » Etats très en retard par rapport aux « grands » et que la commission estime multiplier par trois ! Ce qu'aucun des actuels « grands » Etats n'est prêt à accepter.
- L'achèvement de L' UEM (Union Economique et Monétaire) défi essentiel de la construction européenne connaît un retard à cause du non respect de critère de convergence prévus par le traité de Maastricht par les « petits » Etats.
- Dans une Europe qui compte au moins de 18 millions de chômeur, les différence nation sociale entre « grands » et « petits » Etats peuvent être à l'origine de décolonisation prévus .

4) Représentation du diagramme à barres des stocks d'IDE dans les pays candidats en2001.
Voir graphique

Interprétation : Le diagramme à barres nous permet de distinguer trois groupes de pays au niveau de développement différent :

- *1^{er} groupe* constitué de la Pologne, de la république Tchèque et de la Hongrie dont les stocks d'IDE se situent en pourcentage entre 18% et 34%, groupe assez proche des actuels pays membres de l'UE.
- *Un second groupe* constitué de la Roumanie, la Slovénie et la Bulgarie moins dynamique avec des stocks d'IDE compris entre 3% et 6% et accumulant beaucoup plus de problèmes
- Enfin *le 3^e groupe* de pays, plus nombreux constitué du reste avec moins de 3% de stocks d'IDE et dont les problèmes et les besoins sont plus accrus.

Conclusion

Le commentaire de documents soumis à notre appréciation est d'un intérêt géographique considérable car il nous a permis d'abord de localiser sur un fond de carte les pays admis au sein de l'UE le 1^{er} mai 2004 complétant ainsi la cartographie de 25 ; ensuite monter que l'élargissement de l'UE constitue un gain et une perte de puissance pour les quinze et que les problèmes politiques et économiques posés par l'opposition entre « grands » et « petits » Etats sont importants au point d'engager à l'avenir la crédibilité voire la cohésion de l'UE ; enfin le diagramme à barres des stocks d'IDE dans les nouveaux pays de l'UE, laisse voir trois groupes de pays de niveau de développement différent qui apportent divers besoins dans l'espace communautaire. Toutefois à quels rythme et avec quels moyens l'UE peut-elle aujourd'hui poursuivre sa construction, alors que de nombreux pays sont candidats à l'adhésion ?

epreuve-2001-La construction européenne : réalités et perspectives

Détails

Catégorie : Commentaire

Dynamique politique et socio-économique de l'Union Européenne.

Document 1 : Fond de carte joint.

insérer tableau

Document 2 : Situation démographique en 1998

insérer tableau

Source : Atlaséco, 2000.

Document 3 : Indicateurs socio-économiques de l'année 1998 (PIB en milliards de dollars, PIB/hab. en milliers de dollars, consommation d'énergie en Kg équivalent pétrole). IDH = Indice de développement humain.

Source : *C.C.E / International, n° 480 – Février 2000*

QUESTIONS

* Rédigez une introduction. (01point)

1. Localiser sur le fond de carte (document 1), les différents pays de l'Union Européenne et préciser leur date d'adhésion à la communauté (04 points)

2. Analyser à partir du document 2, les principales caractéristiques démographiques des pays de l'Union Européenne. Quelles conséquences peut-on pour l'avenir socio-économique de l'Union ? (05 points)

3. Le document 3 fait apparaître des disparités de développement à la fois nationales et sous régionales.

a) Identifier des groupes de pays ayant des indicateurs socio-économiques proches.

b) Analyser les disparités sous régionales identifiées. (05 points)

4. A la lumière des différentes analyses ci-dessus, dégager les principaux défis politiques et économiques à l'intégration européenne ainsi qu'à ses perspectives d'élargissement. (04 points)

* Rédigez une conclusion (01 point)

corrigé-2001-La construction européenne : réalités et perspectives

Détails

Catégorie : Commentaire

Introduction

Depuis 1957, l'Europe de l'Ouest s'est engagé dans une dynamique d'intégration par le traité de Rome qui crée la Communauté Economique Européenne (CEE). Aujourd'hui, cette dynamique se poursuit et s'accélère notamment au niveau politique et socio- économique, et s'oriente vers d'autres pays. Le commentaire de documents s'inscrit dans cette problématique et s'articule autour de trois documents :

- Un fond de carte de l'Europe
- Un document 2 qui présente la situation démographique de l'union en 1998 et qui est extrait de l'Atlaséco 2000
- Un document 3, tiré de C.C.E/ International, n° 480-février 2000, donne les indicateurs socio-économiques de l'Union en 1998

Après avoir placé les 15 pays de l'Union sur la carte et mentionné leur date d'adhésion, il s'agira d'analyser ensuite leurs principales caractéristiques démographiques, leurs disparités de développement et les conséquences qui en découlent pour les perspectives de l'élargissement.

I/ Voir carte

Dates d'adhésion des différents pays membres

1957 : Allemagne – France – Italie – Luxembourg – Belgique – Pays-Bas **1973** : Royaume Uni – Irlande – Danemark **1981** : Grèce **1986** : Espagne – Portugal **1995** : Finlande – Suède – Autriche

II/

Avec près de 400 millions (374,4 exactement), l'Union rassemble une masse significative d'habitants sur un espace assez étroit. Ainsi avec des chiffres qui dépassent souvent les 100H/Km², l'espace de l'Union est densément peuplé et fait partie des espaces les plus humanisés de la planète. Cette forte emprise de l'homme sur cet espace varie cependant d'un pays à un autre et le tableau du document 2 laisse apparaître des géants qui écrasent de leur poids démographique l'ensemble : Allemagne : 82 millions d'habitants, France, Royaume Uni : 59 millions d'habitants chacune, Italie : 57 millions d'habitants, Espagne : 39 millions d'habitants. Six pays ont moins de 10 millions d'habitants et si on y ajoute la Belgique (10 millions), la Grèce (11 millions) et les Pays-Bas (16 millions), ils sont 9 pays sur 15 qui ne rassemblent que 78 millions d'habitants soit moins du ¼ de la population totale. La seconde information de taille de ce document 2, c'est l'évolution désormais très lente de la population dans le temps avec des taux d'accroissement naturel qui ne sont pas loin de zéro (13 pays sur 15 ont des chiffres à ce niveau en deçà de l'unité) ; les taux de fécondité nous indiquent même que le renouvellement des générations n'est plus assuré sur cette espace à l'exception de l'Irlande et de la Finlande qui dépassent le chiffre de 1,8 enfant par femme en âge de procréer. L'avenir socio-économique de l'Union s'en ressent avec un vieillissement démographique très prononcé qui risque de ralentir le dynamisme économique (perte de main d'œuvre), d'alourdir les dépenses sociales (problèmes de la prise en charge des retraités) et de reposer l'alternative de l'immigration avec son corollaire de problèmes. Tous ces problèmes ont des tonalités différentes car l'Union présente des disparités de développement que ressorte le document 3.

III/Pays avec des indicateurs socio-économiques très proches

insérer tableau

En combinant les différents indicateurs socio-économiques, on peut établir une hiérarchie dominée par les pays du Nord-Ouest et les pays scandinaves (Royaume Uni, Allemagne, France, Danemark, Suède...) ; les pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Grèce...) à l'exception de l'Italie présentent des indicateurs moins bons. Ces disparités peuvent s'expliquer par des raisons historiques, économiques parfois démographiques.

Ainsi pendant longtemps « l'Europe de la vapeur » a été opposée à « celle du cheval » et au vue du PIB, les plus grandes quantités de richesses au niveau de l'Union sont produites par les pays qui ont été les berceaux de la Révolution Industrielle des XVIII^e et XIX^e siècle (Royaume Uni, Allemagne, France...). Leur masse démographique importante altère un peu leur PIB/habitant et dans cette hiérarchie de petits pays, dans cette aire comme le Luxembourg ou le Danemark occupent les premières places. Selon l'IDH qui est devenu un critère de premier plan dans la hiérarchisation du développement, on peut noter la bonne tenue des pays qui n'ont pas de grandes populations qui gravitent autour du berceau de la Révolution Industrielle et qui ont des politiques sociales très élaborées à l'image des pays scandinaves. Toutes ces disparités posent aujourd'hui des défis politiques et économiques à l'intégration européenne.

IV/

Les perspectives de l'Union se déclinent en élargissement et de ce point de vue, un « Big Bang » est prévu en 2004 avec l'entrée prévue de dix nouveaux pays. Cet élargissement vers l'Europe Centrale et l'Europe Orientale après la chute du mur de Berlin (Pologne, Hongrie, République Tchèque ...) mais aussi vers l'Europe Méditerranéenne (Chypre, Malte) va

reposer avec acuité le double défi des problèmes politiques et économiques. En effet les disparités de développement à la fois nationale et sous- régionale vont s'accroître entre pays très industrialisés comme l'Allemagne ou le Royaume Uni et les pays moins industrialisés comme la Hongrie ou la Slovaquie, entre pays riches comme le Luxembourg ou le Danemark et pays moins riches comme Chypre ou la Slovaquie. Ainsi sur le plan économique le triangle Londres – Milan – Hambourg, très développé risque de s'opposer pendant longtemps peut être au reste du continent. Les critères de convergence, l'unité monétaire. La Politique Agricole Commune (PAC) sont également des défis majeurs à relever. Politiquement, l'Union reste à faire et le débat entre « Fédéralistes » et « Unionistes » demeure entier. Quelle place demain pour le Parlement ? Sûrement plus significative et là le poids démographique va trancher au risque de relancer le débat avec « Grands » et « Petits ». les questions d'immigrations, la présidence de l'Union et ses prérogatives et la future sont autant de questions que l'élargissement risque de rendre plus aigu.

Conclusion

Ces différents documents d'un fond de carte et de différents tableaux statistiques nous ont permis de faire la situation de l'Union Européenne en 1998 et d'analyser le dynamisme politique et socio-économique en cours. De grandes disparités s'inscrivent encore dans l'espace au vu de ces différents documents qui ne nous donnent pas cependant les taux de croissance économique des différentes entités nationales ou sous régionales. Cela aurait permis d'apprécier le rythme de résorption de ces disparités qui risquent de se creuser avec l'élargissement en vue. Ainsi les clivages entre « Grands » et « Petits » ne vont-ils pas s'accroître ?

2009 : L'économie des Etats-Unis d'Amérique

Détails

Catégorie : commentaire

SUJET II : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

THEME : L'économie des Etats-Unis d'Amérique

DOCUMENT I : L'Etat de l'industrie automobile

Pays Production de véhicules en 2007 (en milliers) Evolution par rapport à 1997 (en %)

Pays	Production de véhicules en 2007 (en milliers)	Evolution par rapport à 1997 (en %)
Japon	11596,3	+5,7
Chine	8882,4	+462,3
Etats Unis	10.780,7	-11,1
Allemagne	6213,4	+23,7
France	3015,8	+16,9
Russie	1254,4	+80,5
Monde	73.152,6	+37,7

Source : Monde diplomatique, février 2009, p.

DOCUMENT II : Un monde enchâssé dans le système dollar

Lourdement endettés, les Etats–Unis ne craignent pourtant pas la banqueroute. En effet avec le statut privilégié de leur monnaie, ils ont pu tisser une toile dont il est difficile de s'échapper. Le dollar constitue la grande majorité des réserves des banques centrales (chinoise, japonaise et russe surtout), qui n'ont donc absolument pas intérêt à un effondrement du billet vert. Quant aux achats de bons du trésor, ils sont assurés par les grosses fortunes qui aiment les placements sûrs (îles caïmans, îles Vierges) et par les pays (tels le Japon et la Chine) qui prêtent à l'Amérique pour pouvoir vendre. Les aides massives aux banquiers vont relancer les emprunts publics aux Etats-Unis qui seront souscrits par ceux–là mêmes qui sont à l'origine de la crise actuelle.

Manière de voir, Monde diplomatique N°102,
décembre 2008-Janvier 2009, p 78.

DOCUMENT III

Si les 1% des Américains les plus riches se partagent un cinquième des revenus du pays – un record historique –, le salaire médian a quasiment stagné entre 2000 et 2007 (+0,1% par an) ... C'est moins la consommation qui a grimpé trop haut que les salaires qui sont descendus trop bas, contraignant à emprunter pour se loger, éduquer les enfants ou se soigner (les tarifs des assurances santé par exemple ont flambé). De plus, les grosses fortunes et les grands groupes ont choisi d'investir ailleurs au détriment du potentiel industriel, obligeant à importer plus et à exporter moins, d'où les déficits. En fait, l'Amérique du haut s'enrichit et pousse celle du bas vers les institutions de crédit afin d'éviter de payer des salaires décents.

Extrait de l'article de Martine Bulard in Manière de voir,
Le Monde diplomatique N°= 102, décembre 2008-Janvier 2009, p 73.

QUESTIONS

1/ Calculer à partir du document 1, la part en valeur relative de la production de véhicules de chaque pays dans la production mondiale, représenter les résultats par un diagramme circulaire puis interpréter le diagramme. (06 points)

2/ A partir du document 2 et à l'aide d'exemples précis, analyser le rôle du dollar dans l'économie américaine et sa suprématie dans le monde. (06 points)

3/ A travers les différents documents, évaluer les problèmes de l'économie américaine, puis dégager des perspectives à la lumière des mesures préconisées récemment par les dirigeants de ce pays. (06 points)

NB : Introduction et conclusion. (02 points)

2007 : L'accord de libre échange nord américain

Détails

Catégorie : commentaire

SUJET 2 : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS.

L'accord de libre- échange Nord-américain (Canada – Etats-Unis – Mexique)

DOCUMENT 1 : Données sur les trois pays de l'espace Nord-américain.

	Canada	Etats- Unis	Mexique
Population (mi 2005)	32,2 M	296,5 M	107 M
Taux d'accroissement naturel (%)	0,3	0,6	1,8
Taux de mortalité infantile (‰)	5	7	25
% pop.de moins de 15 ans	18	21	31
%pop. de plus de 64 ans	13	12	5
Espérance de vie	79,5	77,5	75,5
PNB/ Hab. 2003 (en \$)	30040	37750	8980
Croissance annuelle de PIB 1990- 2002	3,20%	3,40%	3%
Emission de CO ₂ / hab en tonne (en 2002)	14,2	19,8	4,3

Source : L'état du monde, 2005.

DOCUMENT 2

Un instantané de la commission d'enquête citoyenne sur les relations Canada–Etats-Unis. Les Autochtones doivent être dans toutes les consultations sur les relations entre le Canada et les

Etats-Unis. Le Canada et les Etats-Unis préparent des accords comme le partenariat Nord-américain sur la prospérité et la sécurité sans la participation des autochtones. L'intégration profonde avec les Etats-Unis aura une incidence sur la capacité des autochtones de maintenir leur culture, leurs droits et leur souveraineté. Au cours de la commission d'enquête citoyenne les gens ont rejeté de façon écrasante « l'intégration profonde » avec les Etats-Unis. Ils ont exhorté le gouvernement fédéral à faire ce qu'il faut pour défendre la souveraineté canadienne : protéger les programmes sociaux ; promouvoir la conservation de l'énergie ; maintenir les procédures indépendantes de mise à l'essai des aliments et des médicaments ; préserver la culture canadienne ; protéger notre eau ; promouvoir la paix et rejeter les guerres injustes.

Source : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/>

DOCUMENT 3 Le Mexique dans l'ALENA : une insertion dominée et déséquilibrée.

Rompant progressivement à partir des années 1960 avec la stratégie de développement endogène

décidée après la révolution de 1910, le gouvernement mexicain opte pour une ouverture internationale croissante, adhésion au GATT en 1986, à l'ALENA, en janvier 1994. Ces choix

se traduisent par une insertion économique de plus en plus intense, mais déséquilibrée et dépendante [...] qui transforme le Mexique en annexe productif du marché des Etats-Unis. Le symbole le plus éclatant en est le développement de l'industrie Maquiladoras. Cette spécificité mexicaine est d'autant plus instructive qu'elle s'appuie sur trois facteurs exceptionnels :

Un facteur géographique : cet espace est le seul au monde de contact terrestre immédiat entre d'un côté un pays hautement développé, première puissance mondiale, les Etats-Unis, et de l'autre un pays en voie de développement pauvre avec des salaires réels qui baissent de 25% entre 1994 et 1999, en graves difficultés structurelles malgré de grandes richesses et en forte croissance démographique avec une population qui quadruple depuis 1950 pour atteindre aujourd'hui 107 millions d'habitants.

Un facteur géoéconomique : l'Alena est le seul exemple au monde de création d'un vaste système productif et commercial unifié dans un marché unique à la base régionale regroupant des pays si proches géographiquement mais si inégaux par leur puissance économique.[...]

Un facteur géopolitique : si les marchés sont unifiés, la frontière politique demeure hermétiquement fermée par les Etats-Unis aux flux migratoires Sud/Nord à l'aide d'un véritable mur grillagé courant sur des milliers de kilomètres. En effet, au rythme de 300.000 par an les mexicains tentent leur chance aux Etats-Unis où vivraient entre 3 et 6 millions de clandestins dont la régularisation est l'objet d'un vif débat entre les capitales.

L.CARROUE, Géographie de la mondialisation © Armand Collin, Paris, 2002.

QUESTIONS

1. A partir du document 1, construire sur le même repère, le diagramme à barres du PNB/habitant et de l'espérance de vie des pays de l'ALENA. Interpréter le diagramme à l'aide des autres indicateurs du document 1. (04 points)

2. Analyser la diversité socio-économique des pays de l'ALENA à travers les différents indicateurs. (04 points)

3. Analyser à travers les différents documents, les problèmes posés par l'accord de libre-échange Nord américain et plus généralement par l'intégration économique de cette région. (10 points)

NB Introduction et Conclusion (02 points)

epreuve- 2003-La construction de l'espace nord-americain (ALENA)

Détails

Catégorie : commentaire

« Les Etats – Unis d'Amérique ont mis à la disposition du Sénégal une enveloppe d'environ 16,2 milliards de Francs CFA pour le financement de cinq programmes (ils concernent le secteur privé, la santé, l'éducation, la Casamance et la décentralisation)... Les Pays –Bas s'engagent à financer le programme d'appui budgétaire du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour un montant de 3,6 milliards de nos francs... La Belgique vient d'accorder au Sénégal 800 000 euros (environ 524 millions de francs CFA) pour le financement du réseau de surveillance de radiocommunication SMDSM (système Mondial de Détresse et de Sauvetage en Mer) »

Le Soleil n° 9 922 du 01/07/2003, page 5

Questions

- Dans quel type de coopération peut – on ranger les différents financements ci-dessus ? En connaissez vous un autre ? Si oui, citez – le ! *(06 points)*
- Identifiez les domaines de coopération financés par les conventions ci- dessus. Dans quels secteurs d'activités peut-on ranger ces différents domaines ? *(07 points)*
- Ces financements présentent des avantages pour le Sénégal, en existe-t-il des inconvénients ? Si oui, argumentez en quelques lignes. *(07 points)*

corrigé- 2003-La construction de l'espace nord-americain (ALENA)

Détails

Catégorie : Espace Nord Américain

Introduction

Ce texte soumis à notre réflexion est un article de presse extrait de la page 5 du journal « Le Soleil » n° 9922 du 01-07-2003. Ce texte évoque un certain nombre de financements que trois pays développés, les USA, les Pays- Bas et la Belgique, ont mis à la disposition du Sénégal.

Pour l'analyse de ce court texte de 8 lignes, 3 questions nous ont été posées auxquelles nous répondrons successivement.

développement

1. Les différents financements évoqués par le texte peuvent être rangés dans le domaine de la coopération bilatérale. En effet celle-ci suppose l'aide d'un Etat à un autre directement sans intermédiaire. Il y a bien une autre coopération, dite multilatérale qui suppose l'aide d'un Etat à un autre indirectement, par l'intermédiaire d'un organisme international comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la CEDEAO...

2. Les domaines de coopération financés par les différentes conventions sont :

- le domaine social avec la santé, l'éducation, la Casamance
- le domaine politique avec la Casamance, la décentralisation, le réseau de surveillance radiocommunication
- le domaine économique avec le financement du secteur privé, la Casamance, l'appui budgétaire au Ministère de l'Environnement. Ces différents domaines peuvent être rangés grosso modo aux trois (3) grands secteurs d'activités : le secteur primaire avec l'appui au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature le secteur secondaire avec le financement du secteur privé et celui du SMDSM. Mais surtout le secteur tertiaire qui d'une manière générale est touché par toutes les conventions

3. Malgré les avantages, ces financements ont bien des inconvénients En effet les ressources financières sont à la fois trop chères pour les pays bénéficiaires et très peu rentables pour les pays prêteurs qui ont tendance à en diminuer le taux et en sélectionner les pays candidats. Ces financements augmentent la dépendance des pays bénéficiaires vis-à-vis de leurs créanciers. Et paradoxalement c'est comme si ce sont les pays aidés qui « aident » plutôt les pays donateurs. Ainsi à travers le financement du SMDSM tout le matériel sera certainement fourni par des entreprises belges qui recevront ainsi, sinon l'intégralité, au moins les $\frac{3}{4}$ du financement : ce sont là les principes de l'aide liée ! En outre, les pays aidés continuent à payer des intérêts après le remboursement du principal de la dette. Ainsi le service de la dette de l'Afrique, par exemple, vaut plus de quatre fois le budget consacré à l'éducation et à la santé. Le Sénégal a, par exemple, signé entre 1960 (indépendance) et la fin des années 90 près de 1000 traités d'aide et remboursait chaque année 1000 milliards de FCFA alors que son budget annuel était inférieur à cette somme !! Ainsi le service de la dette a annihilé tous ses efforts de développement et le pays est classé parmi les PMA voire les PPTE.

Conclusion

La coopération internationale est une manifestation de la solidarité entre nations. Le financement des pays pauvres par les pays riches est important mais ce n'est qu'un palliatif.

En effet aucun ne s'est développé en s'appuyant sur l'aide publique au développement (APD). Cette dernière peut constituer un appoint au développement, mais jamais le moteur du développement.

epreuve-2005-Le Japon et l'Asie Orientale

Détails

Catégorie : commentaire

Questions

1. Sur la carte (document I) localiser par des couleurs ou des figurés, le pays leader, les dragons et les tigres asiatiques. (05 points)
2. A partir du document II, construire et interpréter le diagramme à barres du PNB des différents pays. (05 points)
3. Analyser les rôles du Japon et de l'Asie Orientale dans l'économie mondiale à partir notamment des différents documents. (08 points)
4. Rédiger une introduction et une conclusion. (02 points)

DOCUMENT I

Fond de carte

DOCUMENT II

PNB par habitant en dollar US en 2004

insérer tableau

Source : Le nouvel Observateur N° = Hors série, cité par Atlaséco, 2006

DOCUMENT III

Les Asiatiques, banquiers des Etats – Unis.

« Japonais, Chinois et autres asiatiques (comme les sud Coréens) sont devenus collectivement les plus grands détenteurs de titres américains, dépassant les européens à la fin de l'année

dernière en terme de capitaux nets nouvellement placés en action et en obligations américaines. L'année 2002, ils ont généré 40% des flux d'investissements étrangers aux Etats-Unis, doublant le montant de leurs apports en seulement dix ans. »

C. Karm, « Le sort du dollar se joue désormais en Asie » The Wall Street Journal, Janvier 2003.

DOCUMENT IV

« Un nouveau “made in Japan” arrive sur les marchés mondiaux. Il ne s'agit plus systématiquement de produits industriels classiques ou de haute technologie. Désormais, le pays du Soleil Levant exporte du contenu et de l'industrie. Ainsi, le secteur du dessin animé, qui exporte près de 60% des programmes mondiaux. Les studios nippons ont atteint un chiffre d'affaires de près de 2,6 milliards de dollars.

L'art de vivre japonais fait des émules et on ne compte plus les symboles de la vie japonaise dans les capitales occidentales. Le monde de la mode regarde désormais vers Tokyo et non plus vers New – York. La culture japonaise s'exporte comme tout autre produit nippon. Le chiffre d'affaires des produits culturels à l'International a triplé en dix ans (...) »

Le Nouvel Observateur, N° = Hors série, cité par Atlaséco 2006, p114.

Corrigé -2005- Le Japon et l'Asie Orientale

Détails

Catégorie : commentaire

Introduction

Après l'époque de l'aire Atlantique au XIX^e siècle, l'aire du Pacifique s'affirme au XX^e siècle et confirme son leadership au XXI^e. Le commentaire de documents « titre » s'intéresse à cette nouvelle donne et s'organise autour de 4 documents :

Un fond de carte

Un tableau statistique tiré de Nouvel Observateur N° hors série, cité par Atlaséco 2006 et faisant état du PNB par habitant en dollars US du Japon et des pays de l'Asie Orientale en 2004

Deux textes dont l'un est intitulé les asiatiques, banquiers des Etats – Unis, écrit par C. Karm et tiré de « Le sort du dollar se joue désormais en Asie ». The Wall Street Journal, janvier 2003 ; l'autre sans titre est tiré du Nouvel Observateur, N° hors série, cité par Atlaséco 2006, p114.

Après avoir localisé le pays leader, les dragons et les tigres, il s'agira ensuite de construire et d'interpréter le diagramme à barres du PNB/h de ces pays et enfin d'analyser le rôle du Japon et de l'Asie Orientale dans l'économie mondiale.

Développement

1. Fond de carte
2. Interprétation de diagramme

Diagramme à barres du PNB des différents pays

insérer tableau

Ce diagramme à barres laisse apparaître une répartition du PNB/h, très contrastée : 3 géants se dégagent du lot et écrasent l'ensemble ; parmi eux, le leader de l'espace, le Japon et deux cités – états : Singapour et Hong kong. Ce panorama est complété par les deux autres dragons que sont la Corée du Sud et Taiwan. Les tigres affichent encore des PNB/h relativement modestes aux cotés de la République Populaire de Chine.

3. Dans l'aire du pacifique qui s'affirme le Japon et l'Asie orientale jouent incontestablement un rôle moteur. Bien positionnés en face des Etats –Unis, première puissance économique mondiale et locomotive de la mondialisation, ces pays, dans le sillage du Japon sont devenus des « ruches bourdonnantes d'activités ... débordant de dynamisme qui inondent la planète de produits manufacturés, de bibelots électroniques, de textile, d'aciers, de navires... » pour reprendre l'expression d'Ignacie Ramonet dans un article du « Monde Diplomatique » de juin 1992. Ce n'est donc pas étonnant que ces pays soient devenus « banquiers des Etats-Unis ». Au milieu des années 90, le Japon avait déjà fait une percée financière spectaculaire aux Etats-Unis devenant même selon certains « maître de la Silcon Valley, symbole de la nouvelle économie américaine. Dans le sillage du Japon, Sud Coréens, chinois poursuivent l'offensive et en 2002, ils ont généré 'ensemble 40% des flux d'investissement étrangers aux Etats-Unis. Ils investissent des créneaux comme le textile, l'automobile, l'électronique grand public et parfois même les « High Tech » fait nouveau comme en atteste le document IV « un nouveau « made in Japan » arrive sur les marchés mondiaux »...notamment de « l'immatériel » ... avec le dessin animé qui exporte 60% des programmes mondiaux. Pour l'illustrer on peut rappeler le succès spectaculaire de Tamagoshi « La mode nipponne n'est pas en reste et désormais pour reprendre l'auteur du premier texte « le sort du dollar se joue désormais en Asie »

Conclusion

Ces différents documents nous ont permis de situer l'Asie Pacifique dans l'économie mondiale. A la suite du Japon, ces pays qui ont commencé à émerger il y a une trentaine d'années sous le nom de « dragons » ont fait à leur tour des émules avec les « tigres et les « bébés-tigres » dont l'essor industriel est spectaculaire et l'agressivité commerciale insolente. Récemment la République Populaire de Chi,e s'est engagée dans cette dynamique et aujourd'hui elle fait « trembler le monde ». ne nous montrent pas cependant les multiples contraintes qui risquent de limiter la portée de cette émergence asiatique avec notamment des mutations sociales qui peuvent engendrer à terme beaucoup de remous et d'instabilité politique.

2016 : Le model économique de la chine

Détails

Catégorie : Dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

« En mars 2013, la transition au sommet du Parti communiste a mis en place à Pékin une nouvelle génération de dirigeants, qui a relancé le chantier des réformes (...). Des avancées politiques ont été promises... mais le Parti n'entend certainement pas toucher à son monopole du pouvoir... La Chine, l'atelier du monde, est devenue la première puissance commerciale mondiale en 2013 devant les USA »

Bilan du monde, 2014.

Après avoir identifié les réformes initiées en Chine depuis les années 1970, analyser les paradoxes du modèle de développement économique et social de ce pays, puis évaluer l'impact de ces réformes sur l'évolution économique récente de la Chine.

2011 : Les bases de l'économie de l'Asie pacifique

Détails

Catégorie : Dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

« L'Asie Pacifique devient un espace avec une économie forte dans laquelle chacun se spécialise sur ses atouts. Tous y gagnent, même si le Japon peut se soucier de voir grossir la Chine qui a aujourd'hui les moyens d'être tout à la fois, une puissance économique et une puissance régionale ».

Michel HAGNERELLE, L'espace Mondial, Edition Magnard

Lycées, Paris 2010

Analyser à travers le propos ci-dessus les nouveaux rapports de force au sein de l'Asie Pacifique, en illustrant l'argumentation par des exemples précis

2007 : problème démographique des pays d'Asie

Détails

Catégorie : Dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

« L'Asie-Pacifique puissance démographique, est également une aire de forte croissance économique qui organise les grands réseaux d'échange à l'échelle mondiale. Les pays d'Asie-Pacifique (Japon, Corée du Sud, Taiwan, Chine, Singapour, ...) entretiennent entre eux des relations étroites mais parfois conflictuelles. »

Géographie, classes de Terminale, sous la direction de E Roger, éditions LACOSTE, Paris, 2004, page 194.

Après avoir analysé le dynamisme économique de l'Asie-Pacifique, dégager les fragilités de sa puissance sur les plans interne et international.

epreuve-2004-Les modèles économiques japonais et chinois

Détails

Catégorie : Dissertation

Sujet : Le rôle de l'Etat dans le modèle économique chinois et japonais : analyse comparée.

corrigé-2004-Les modèles économiques japonais et chinois

Détails

Catégorie : Dissertation

INTRODUCTION

Le Japon et la Chine sont deux pays qui assurent un leadership sur tous les plans dans l'Asie Pacifique. Avec deux systèmes économiques différents, leurs deux états jouent des rôles presque inversés dans leur mode d'intervention sur le plan économique et par rapport à leur philosophie

Quelle est la philosophie qui sous entend le rôle économique de chacun des deux états ?

Quel rôle, chacun des deux états joue t-il dans son modèle économique ?

DEVELOPPEMENT

Deux états aux philosophies économiques différentes

Le Japon et la Chine sont deux pays aux options économiques différentes. En effet si le Japon repose son modèle de développement sur le capitalisme depuis la révolution du Meiji en 1968,

la Chine elle a opté pour l'économie planifiée depuis le triomphe des communistes de Mao en 1949. Propriétaire des premières structures industrielles avec la révolution du Meiji, l'état japonais n'a pas hésité à céder progressivement la presque totalité de ses parts au privé. Depuis lors, par tradition, l'économie japonaise est toujours dominée par de très grosses entreprises qui sont au départ de très grandes sociétés financières et industrielles ; à la tête de chacune d'elle, domine une grande famille féodale groupée autour d'un clan : c'est le cas des Mitsui ou des Ywasaki (Mitsubishi) à Tokyo ou des Sumitomo à Osaka. Par concentration, ces groupes ont formé très tôt de véritables trusts appelés Zaibatsu. Démantelés après la guerre, ces Zaibatsu ont retrouvé leur puissance dès 1953 même s'ils ne sont plus fondés sur des clans familiaux. Aujourd'hui ce sont de véritables conglomérats appelés Zaikai qui combinent plusieurs activités dispersées dans de très nombreuses branches : banque, commerce, transport, assurance... Trois grands groupes dominant l'activité économique : ce sont Mitsubishi, Mitsui et Sumitomo. A l'époque récente d'autres se sont révélés : Fuji, Nippon Steel, Toyota, Hitachi, Honda, Matsushita. Ces groupes sont tous liés à une banque à affiliés à l'une des sociétés de commerces appelés Sogo Shosa. Ces grosses entreprises collaborent en outre avec de petites et moyennes entreprises (PME) qui représentent 90% des entreprises industrielles. Toutes ces réalités confortent l'idée d'un modèle économique japonais ancré dans le capitalisme et dans lequel, l'état joue à priori un rôle insignifiant.

En Chine par contre, dès le triomphe des communistes en 1949, à l'issue de la guerre civile, les structures d'un état socialiste se mettent en place. Ainsi dès 1950, le nouvel état lance une gigantesque réforme agraire et donne l'usufruit de la terre à la paysannerie. En 1953, le premier plan quinquennal est lancé par l'état dans la tradition des modèles socialistes et s'inspire beaucoup d'ailleurs du modèle soviétique et porte même la marque stalinienne. L'état est resté omniprésent dans l'organisation économique et du Grand Bond en Avant en 1958 à la politique des Quatre Modernisations en 1978, son rôle est resté prépondérant. Ses prérogatives s'exercent encore à trois niveaux :

- la planification qui lui permet d'orienter et de contrôler la croissance inscrite dans les plans quinquennaux
- la politique financière par l'intermédiaire de la Banque de Chine
- les échanges extérieurs ; gérés par des sociétés nationales d'import et d'export. Ces deux états ; pourtant malgré leur option afficheront des modes d'intervention sur le plan économique qui semblent parfois opposées à leur philosophie.

Des rôles économiques, presque inversés de nos jours

Malgré son option capitaliste avec la philosophie libérale qui la sous tend, l'état japonais joue un rôle économique que d'aucuns estiment exorbitant et que certains n'hésitent pas à qualifier de capitalisme d'état. En effet, l'état japonais semble omniprésent dans le jeu économique par le canal du MITI (Ministère du Commerce International et de l'Industrie) dont le rôle est stratégique ; il rassemble les informations sur les technologies et les marchés mondiaux, oriente la recherche, facilite la reconversion des secteurs en déclin, mène à l'extérieur les négociations commerciales. Au total, l'état nippon est le protecteur de l'entreprise nationale en ayant érigé un protectionnisme rigoureux contre les importations étrangères sur le territoire. Pourtant on peut nuancer ce dirigisme étatique d'un certain point de vue car de tous les pays capitalistes, le Japon est le pays où l'imposition appliquée aux entreprises est le plus faible : 24,3% du PNB contre 26,6% aux Etats – Unis, 33,5% en France, 41,8% au Royaume Uni.

En Chine le cheminement a été presque inverse car malgré une planification rigoureuse et une centralisation tous azimuts, l'économie s'ouvre de plus en plus à l'économie de marché. En effet l'édification de la voie chinoise de développement a été marquée depuis 1949 par une opposition entre radicaux « maoïstes » chez qui l'idéologie a toujours primé sur l'économie et « modérés pragmatiques » plus attachés à la gestion. Ainsi à la disparition de Mao en 1976, les « pragmatiques » s'emparent du pouvoir avec Deng Xiaoping à leur tête qui lance la politique des « 4 Modernisations » en 1978. Depuis lors, l'économie chinoise se libéralise chaque jour un peu plus avec une ouverture sur l'occident. L'état cède ainsi des pans importants de l'économie aux investisseurs étrangers qui sous de « joint venture » assurent les performances économiques de la Chine actuelle. En effet sur tout le littoral des Zones Economiques Spéciales 'ZES' essaient et à l'exemple de Hong Kong (retournée à la Chine depuis 1997) ou de Shenzhen aujourd'hui, échappent à la planification socialiste et reposent sur des méthodes de gestion capitalistes. Malgré tout pourtant, directement ou indirectement, la 9/10^e de l'économie chinoise sont encore entre les mains de l'état.

(CONCLUSION)

Au total, avec les options économiques différentes, les états japonais et chinois ont des vocations différentes. Pourtant, les vicissitudes de l'économie et les mutations, les ont conduit à des destins presque croisés. En effet si l'état chinois desserre progressivement son emprise sur l'économie, l'état nippon garde un rôle important dans les rouages de son économie. Mais la mondialisation et les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à laquelle, la Chine a adhéré en 2002, ne prédisposent – elles pas les états à des rôles de moins en moins importants ?

2010 : Le poids de l'Afrique dans l'économie mondiale

Détails

Catégorie : Dissertation

SUJET 1 : DISSERTATION

« Les Etats africains ont du mal à s'affirmer dans une mondialisation reproduisant les schémas de la dépendance... L'Afrique compte peu dans l'économie mondiale... ».

Roland Pourtier, l'état du Monde 2007, p. 149.

Analyser le point de vue exprimé ci-dessus en illustrant le propos par des exemples précis.

2008 : Problème de l'économie africaine

Détails

Catégorie : Dissertation

SUJET I : DISSERTATION

L'Afrique est une périphérie tout à la fois marginalisée et convoitée par les pays du centre.

Après avoir explicité les termes de la réflexion ci-dessus, analyser le paradoxe qui s'y dégage et proposer des pistes par lesquelles le continent africain devrait pouvoir s'en sortir.